

Numéro sous la direction de  
Stéphanie Atkin, Johanna Cardona  
et Marie Dumollard

BULLETIN  
D'INFORMATION  
VOL. 17, NO 2  
ÉTÉ 2020

## La diversité de la jeunesse

### Parcours et expériences des jeunes dans le passage à l'âge adulte

#### **STÉPHANIE ATKIN**

*Doctorante en sociologie de la jeunesse  
Institut national de la recherche scientifique*

#### **JOHANNA CARDONA**

*Doctorante en études des populations  
Institut national de la recherche scientifique*

#### **MARIE DUMOLLARD**

*Doctorante en administration publique  
École nationale d'administration publique  
Université de Rennes 1*

Il arrive encore de constater que les discours publics et médiatiques – et même parfois scientifiques – succombent au piège de présenter « la » jeunesse comme un ensemble homogène. Cependant, alors que la jeunesse représente aujourd'hui une période de la vie par laquelle les jeunes transigent vers l'âge adulte de manière dynamique (Longo, 2016), chaque jeune s'insère de manière singulière dans les différentes sphères de la vie pour construire son autonomie. Si cette période constitue un « âge de la vie » (Van de Velde, 2015) durant lequel se définissent et se jouent les bases de l'intégration de l'individu à la société, la désynchronisation et la réversibilité des seuils de passage à l'âge adulte

alimentent la diversité des expériences (Galland, 2011). Il n'existe donc pas « une » jeunesse mais « des » jeunes, et la diversité biographique, sociale, culturelle, économique, territoriale de ce groupe d'âge et des inégalités sociales qui le traversent émergent à travers les différents contextes nationaux (Gauthier, 2003; Bidart, 2006; Assogba, 2007; Van de Velde, 2008; Bourdon et Bélisle, 2015). Face à cette hétérogénéité des expériences et des parcours, l'action publique en direction des jeunes produit elle aussi une diversité de catégorisations, de politiques et autres dispositifs qui ne concordent pas souvent avec la fluidité ou avec les réalités des parcours juvéniles (Becquet, Loncle et Van de Velde, 2012; Molgat et Taylor, 2012; Goyette et Saulnier 2015), contribuant à produire des « décalages croissants » (Loncle, 2013) entre besoins des jeunes et interventions publiques à leur intention.

Dans ce contexte, reconnaître la diversité des jeunes constitue un enjeu important, d'une part, pour déconstruire l'idée d'un chemin unique vers l'accomplissement de sa vie ou

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO...

Stéphanie Atkin, Johanna Cardona et Marie Dumollard	1
Stéphanie Atkin, Marjolaine Noël et María Eugenia Longo	3
David Baril et Sylvain Bourdon	6
Quentin Guatieri	8
Elise Violletti	11
Lídice Cuberlo González	13
Julie Marguerite Deschênes, Céline Bellot et Amal Abdel-Baki	15
Sonia Christophe et Lydie Bichet	18
Antoine Sansonnens	21
Emmanuelle Bolduc, Émilie Karuna, Yann Zoldan et Cécile Rousseau	23
Marie Dumollard	25
Nicolas Brunier	28
Emanuele Lucia	30
Mona El Samaty	33
Katherine Labrecque	35
Fanny Roy, Simon Leduc-Thouin, Julie Lane, Marjorie Desormeaux-Moreau et les jeunes du groupes 5@7*	38

\* Les jeunes du groupe 5@7 sont : M. Deschamps, A. Ouellette, Y. Bernier, C. Plourde, M. Lavoie, L.-P. Brouillard-Lessard, I. Courval, C. Hetherington, J. Carpentier, L. Beauregard et H.-L. Sidibé.

la « réussite » – ces « réussites » étant elles-mêmes hétérogènes et multiples –, d'autre part, pour adapter les interventions gouvernementales, institutionnelles et communautaires auprès des jeunes dans leur passage vers l'âge adulte. Guidés par cet objectif commun, des étudiantes et étudiants membres de l'Observatoire Jeunes et Société se sont réunis<sup>1</sup>, en septembre 2019 pour mettre sur pied un premier colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ). Cet événement est né d'une triple volonté : 1) celle d'offrir une tribune aux jeunes chercheurs et chercheurs (maîtrise, doctorat, jeunes diplômées et diplômés), professionnelles et professionnels (secteur institutionnel, associatif ou communautaire) et artistes réfléchissant aux trajectoires d'entrée dans l'âge adulte; 2) celle de donner de la visibilité à la relève et à ses initiatives en matière de recherche et d'actions de terrain dans le domaine; 3) celle, enfin, de faire le point sur les connaissances actuelles concernant cet objet de recherche au croisement d'une pluralité de disciplines universitaires et investi par plusieurs secteurs d'intervention dans les milieux de pratique.

Cette première édition du CIJ, intitulée « Déconstruire « la » jeunesse, interroger la diversité. Parcours et expériences des jeunes dans le passage à l'âge adulte », s'est tenue les 6 et 7 juin 2019, à Montréal. Ce numéro du *Bulletin de l'OJS* rassemble des contributions présentées lors de cet événement qui viennent éclairer la diversité des réalités des jeunes, au Québec, en Europe et en Amérique latine, ainsi que la pluralité des actions publiques pensées et déployées dans leur direction. Les textes suivants s'articulent autour de six grandes thématiques : l'emploi, l'éducation, la santé, la justice, le territoire, et les pratiques de sociabilité. Aussi hétérogènes soient-ils, ces thèmes et les textes qu'ils rassemblent se

rejoignent autour de trois contributions transversales. Tout d'abord, ils caractérisent les réalités des jeunes, plurielles, multidimensionnelles et inégalitaires. D'autre part, ils analysent les dispositions de l'action publique qui participent autant à soutenir de manière globale les parcours juvéniles qu'à les catégoriser, les orienter, voire les contraindre. Enfin, ils soulignent la diversité des recherches actuelles menées autour des questions de la jeunesse, avec une place centrale accordée à la parole des jeunes eux-mêmes dans les dispositifs méthodologiques mis en place. Ce numéro donne finalement à voir tout l'intérêt de continuer à problématiser à cette période centrale d'un parcours de vie.

*Le comité organisateur du CIJ remercie les organisations qui ont soutenu cet événement ainsi que la publication de ce bulletin : l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse (CRJ), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP) et les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).*

*Le comité organisateur remercie également les membres du comité scientifique du CIJ : María Eugenia Longo (INRS), Patricia Loncle (EHESP, Arènes), Emmanuelle Maunaye (Université de Rennes 1, Arènes), Cécile Van de Velde (UdeM), Stéphanie Atkin (INRS), Alizé Houdelinckx (UdeM, EHESS), Lila Le Trividic Harrache (Université Rennes 1, Arènes), David Baril (UdeS).*

## Références

Assogba, Y. (dir.) 2007. *La jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Becquet V., Loncle P. et Van de Velde C. (dir.) 2012. *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Nîmes : Champ social.

Bidart, C. (dir.) 2006. *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan.

Bourdon, S. et Bélisle, R. (dir.) (2015). *Les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.  
Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.

Gauthier, M. (dir.) (2003). *La jeunesse au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Goyette, M. & Saulnier, M. (2015). Implantation territorialisée de la politique de la jeunesse au Québec. Dans M. Bresson, F. Colomb et J.-F. Gaspar (dir.), *Les territoires vécus de l'intervention sociale* (p.49-58). Villeneuve : Presses universitaires du Septentrion.

Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants, *Agora débats/jeunesses*, 64 (2), 7-18.

Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus, *Cahiers dynamiques*, 67 (1), 48-57.

Molgat, M. et Taylor, S. (2012). Transitions to adulthood and Canadian youth policy initiatives: some lessons for transitions research. Dans M. Hahn-Bleibtreu et M. Molgat (dir.), *Youth policy in a changing world: from theory to practice* (p.39-58). Leverkusen: Budrich UniPress.

Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin.

## Notes

<sup>1</sup> Le comité organisateur du CIJ était composé de Stéphanie Atkin (INRS), David Baril (UdeS), Johanna Cardona (INRS), Marie Dumollard (ENAP, Université de Rennes 1), Alizé Houdelinckx (UdeM, EHESS), Katherine Labrecque (INRS), Lila Le Trividic Harrache (Université de Rennes 1, Arènes), Emanuele Lucia (UQAR).

# Les rapports des jeunes au travail : interroger leur diversité à travers l'entourage et les relations

**STÉPHANIE ATKIN**

Doctorante en sociologie de la jeunesse  
Institut national de la recherche scientifique

**MARJOLAINE NOËL**

Maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances  
Institut national de la recherche scientifique

**MARÍA EUGENIA LONGO**

Professeure  
Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique

Les études des dernières années montrent que le réseau personnel agit comme un intermédiaire clé entre l'individu et la société (Bidart, 2012; Degenne et Forsé, 2004) et, plus spécifiquement chez les jeunes, que les personnes qui composent leur réseau jouent un rôle important dans leur processus de socialisation et de passage à l'âge adulte (Bidart, 2008). En même temps, il existe un certain consensus pour affirmer que les sens et les représentations du travail se construisent dès l'enfance et se façonnent au fil des expériences, selon

la subjectivité de l'individu et les mondes sociaux qui l'entourent (Longo, 2018; Nicole-Drancourt, 1994). Au croisement de ces deux constats, nous proposons d'interroger les relations des jeunes avec leur entourage et leur influence sur la construction de leur rapport au travail et de leur parcours en emploi. Cet article prend appui sur des données provenant de deux projets de recherche qualitatifs, qui sont tous les deux axés sur les jeunes et financés par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), en France (tableau 1).

Réalisé en France, le projet 1 vise à saisir les rapports qu'entretiennent les jeunes avec le travail et à comprendre comment ces rapports se construisent tout au long du parcours. Il adopte une vision large des activités et domaines de vie (ex., entourage, formation, stage, chômage) pour diverses catégories de jeunes. Les résultats présentés dans cet article ne mobilisent qu'une partie des données produites au sein du projet, dont la catégorie de jeunes se trouve

assez qualifiée (80 % ont un niveau de scolarité équivalent ou supérieur au diplôme d'études secondaires au Québec). Le projet 2 vise également à mettre en perspective les rapports des jeunes au travail et leurs parcours d'insertion en emploi, mais aussi l'action publique qui les concerne par la comparaison France-Québec. Pour cet article, les résultats de ce deuxième projet sont issus uniquement du volet québécois et de seulement trois des cinq catégories de jeunes en situation de vulnérabilité sur le marché du travail qu'il interroge : les jeunes autochtones, les jeunes en situation de décrochage scolaire et les jeunes immigrants récents (au Québec depuis 5 ans ou moins). Les principaux concepts en lien avec ces deux projets sont brièvement présentés dans la figure 1.

## Le(s) rapport(s) des jeunes au travail (France)

Certaines des analyses effectuées au sein de ce projet (Longo et Noël, 2019) ont fait émerger l'hypothèse d'une possible construction intergénérationnelle des rapports des jeunes au travail, puisque les récits des jeunes ont révélé des liens entre leurs rapports au travail et ceux de leurs parents. Concrètement, les analyses ont permis de dégager trois modalités d'appropriation de la part des jeunes envers le discours et/ou les pratiques de leurs parents en lien avec le travail. La première modalité est celle de l'« assimilation ». Elle fait référence à l'appropriation de certains aspects en lien avec le travail, racontés ou observés chez les parents, qui agissent comme des modèles pour les jeunes. C'est le cas, par exemple, d'un jeune homme qui se souvient notamment de la bienveillance (ex., empathie, solidarité) des collègues de travail de sa mère, et pour lequel ce même élément se retrouve en tête de

**Tableau 1. Données mobilisées dans cet article**

	<b>Projet 1</b> <i>Le(s) rapport(s) des jeunes au travail (France)*</i>	<b>Projet 2</b> <i>Les rapports des jeunes au travail : dynamiques sociales, action publique et expériences individuelles (France et Québec)**</i>
<b>Financement</b>	INJEP	
<b>Méthodologie</b>	Entretiens individuels semi-dirigés qualitatifs	
<b>Âge</b>	19 à 30 ans	18 à 29 ans
<b>Nombre</b>	46 jeunes	30 jeunes (+/- 10 jeunes par catégorie)
<b>Catégorie</b>	Travailleurs qualifiés Étudiants hautement scolarisés	Autochtones Immigrants récents En situation de décrochage scolaire

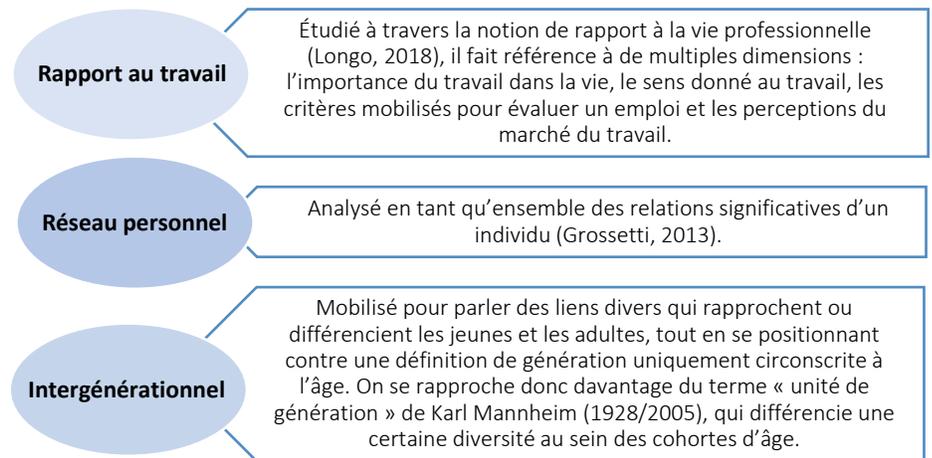
**Notes** : \* Projet coordonné par Angelica Trindade Chadeau, 2017-2018, et par Julie Couronné, 2018-2019 (Couronné, 2019). \*\* Projet coordonné par María Eugenia Longo, Thierry Berthet et Claire Bidart, 2018-2020.

liste de ce qui le rend heureux au travail. Cette modalité ne fait pas référence à de la simple reproduction, mais plutôt à une appropriation qui se fait de manière réfléchie chez les jeunes, en fonction de leurs intérêts et de leurs expériences personnelles. Ainsi, des éléments initialement retenus des expériences et/ou du discours de leur entourage sont adaptés, voire modulés par leur premier emploi ou leurs expériences de stage par exemple.

La deuxième modalité est celle du « contre-modèle ». Elle renvoie à une appropriation critique de la part des jeunes, alors que l'expérience et les rapports des parents à l'égard du travail servent de référence, mais en tant qu'éléments à éviter. On peut donner l'exemple de ce jeune homme, dont le père rapporte souvent du travail à la maison, les soirs et les fins de semaine, et qui juge primordial de ne pas imiter ce comportement. Selon lui, il est important de délimiter clairement la sphère professionnelle de la sphère familiale. Les liens identifiés sous cette modalité mettent en évidence le fait que les valeurs et les représentations véhiculées par les parents ne sont pas toujours bien perçues ou encore considérées comme étant appropriées par les jeunes. Ainsi, l'opposition à des modèles de référence en ce qui a trait au travail et à l'emploi apparaît moins comme le fruit d'une appartenance générationnelle que le résultat de l'expérience relationnelle entre les jeunes et les parents.

Finalement, la troisième modalité est celle des « contradictions héritées ». Elle fait référence à une appropriation qui soulève des contradictions, voire des tensions pratiques et symboliques au sein des rapports des jeunes au travail. Cette modalité peut être illustrée par le cas de cette jeune femme, dont le père s'absentait pour le travail pendant des mois lorsqu'elle était jeune, et dont la mère a quitté son emploi pour s'occuper de la famille, composée d'une fratrie de

Figure 1. Principaux concepts en lien avec les projets de recherche



quatre enfants. De son côté, elle se dit mitigée entre son désir de devenir chirurgienne – un projet de carrière qui occuperait une place importante dans sa vie –, et celui de fonder une famille nombreuse, qui mènerait à accorder une place moins importante au travail au profit de la sphère personnelle. Si les contradictions au sein des rapports des jeunes au travail peuvent être liées au fait que les conditions d'insertion se détériorent et sont susceptibles de créer un fossé entre travail idéal et travail réel (Méda et Vendramin, 2010), cette

modalité montre que leurs sources peuvent également être relationnelles, alors que des jeunes s'approprient certaines dimensions contradictoires des rapports au travail de leurs parents.

### Les rapports au travail des jeunes. Dynamiques sociales, action publique et expériences individuelles (France et Québec)

Dans le cadre du projet 2, les analyses tendent aussi à démontrer que les parents sont des personnes significatives dans la construction des rapports des jeunes au travail, mais également que d'autres personnes (ex., amis, grands-parents, oncles et tantes, intervenants) peuvent l'être, en parallèle ou en substitut, par la relation de proximité qu'elles entretiennent avec eux.

« Les parents sont des personnes significatives dans la construction des rapports des jeunes au travail, [mais] d'autres personnes (ex., amis, grands-parents, oncles et tantes, intervenants) peuvent l'être [également], en parallèle ou en substitut aux parents, par la relation de proximité qu'elles entretiennent avec eux. »

En effet, chez les jeunes autochtones, le développement de modèles d'activité se fait à partir des membres de leur communauté, et ce, malgré le fait qu'ils vivent en ville. Ainsi, les parents, les amis et la belle-famille par exemple, peuvent influencer leurs choix liés à l'insertion en emploi (ex., faire le même travail qu'eux, s'inscrire dans un programme d'aide à l'emploi sous les conseils d'un proche). Chez les jeunes ayant interrompu leurs études, la plupart des parents sont absents ou n'ont pas les habiletés pour

les aider. Dans ce cas, d'autres adultes comme les grands-parents, les parents de la famille d'accueil ou encore les intervenants peuvent alors devenir des modèles d'activité et les amener à valoriser le travail et à rejeter l'aide sociale, par exemple. Enfin, chez les jeunes immigrants récents, on observe que les parents sont présents et les encouragent à persévérer à l'école et à s'insérer en emploi. Cependant, leur manque de connaissances et de compétences informationnelles liées au marché du travail au Québec peut conduire ces jeunes à se tourner vers des amis, qui sont au Québec depuis plus longtemps, notamment pour accéder à de l'emploi, le plus souvent de subsistance.

De manière générale, l'entourage n'apparaît pas toujours bien outillé pour accompagner ces jeunes vulnérables. Par exemple, les jeunes autochtones

« Le manque de personnes significatives et de ressources relationnelles peut être un obstacle dans le parcours d'insertion en emploi du jeune. »

auraient souhaité être mieux accompagnés par leurs proches et leurs intervenants pour cheminer à travers les obstacles qu'ils rencontrent en emploi, mais aussi dans les autres sphères de leur vie. Pour les jeunes ayant interrompu leurs études, ils auraient aimé que les intervenants qu'ils

côtoient au sein de divers organismes de soutien les comprennent mieux afin qu'ils se sentent moins seuls face aux difficultés vécues, notamment celles liées à l'insertion en emploi. Enfin, les jeunes immigrants récents auraient souhaité être mieux informés et conseillés par les institutions scolaires pour pallier le manque de connaissances et de compétences informationnelles de leurs proches, eux aussi souvent nouvellement arrivés au Québec.

### Conclusion

Ainsi, en se focalisant sur la manière dont ces jeunes de la France et du Québec construisent leurs rapports au travail, les analyses issues des recherches présentées ici tendent à démontrer que les relations entre les jeunes et leur entourage influencent : 1) la manière dont ils vont se représenter le travail et construire leurs dispositions professionnelles; 2) les critères qu'ils vont mobiliser pour évaluer un emploi et choisir celui qui leur convient; 3) la place qu'ils accordent au travail dans leur vie, en lien avec les autres sphères. Effectivement, le discours et les pratiques des parents, mais également d'autres personnes significatives, peuvent avoir différentes influences sur les rapports au travail des jeunes. Les parcours d'insertion en emploi peuvent également être influencés par ces acteurs-clés, que ce soit en agissant comme modèle ou contremodèle d'activité ou encore comme source de soutien ou d'information. Au contraire, le manque de personnes significatives et de ressources relationnelles peut être un obstacle dans le parcours d'insertion en emploi du jeune, ayant des corollaires dans d'autres sphères de vie. Enfin, ces constats communs issus de projets différents mettent en évidence que l'influence des relations, notamment de la famille et de l'entourage, participe à la

construction des rapports des jeunes au travail, et ceci malgré des catégories sociales, des pays et des contextes sociétaux très différents.

### Références

Bidart, C. (2008). Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte, *Revue française de sociologie*, 49 (3), 559-583.

Bidart, C. (2012). Réseaux personnels et processus de socialisation, *Idées économiques et sociales*, 169 (3), 8-15.

Couronné J. (dir.) et al. (2019). *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles*, Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) : Notes & rapports/Rapport d'étude.

Degenne, A. et Forsé, M. (2004). *Les réseaux sociaux*. Paris: Armand Colin.

Grossetti, M. (2013). Comprendre les réseaux personnels, *Mondes sociaux*. <https://sms.hypotheses.org/125>

Longo, M. E. (2018). Rapports au travail des jeunes, pratiques d'emploi et diplômes. L'amalgame des parcours différenciés, *Agora débats/jeunesse*, 79 (2), 67-85.

Longo, M. E. et Noël, M. (2019). La construction intergénérationnelle des rapports des jeunes au travail. Dans J. Couronné (dir.) et al., *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles*, Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Notes & rapports/Rapport d'étude.

Mannheim, K. (2005). *Le problème des générations*. Paris : Armand Colin.

Méda, D. et Vendramin, P. (2010). Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail? *SociologieS*, <https://journals.openedition.org/sociologies/3349>.

Nicole-Drancourt, C. (1994). Mesurer l'insertion professionnelle, *Revue française de sociologie*, 35 (1), 37-68.

# Centralité et valeurs de travail des élèves du secondaire inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi

**DAVID BARIL**

Doctorant en éducation  
Université de Sherbrooke

**SYLVAIN BOURDON**

Professeur titulaire  
Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

La mise en place du Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE), en 2008, fait partie des initiatives gouvernementales québécoises visant à aider les élèves du secondaire à obtenir un premier diplôme ou une première qualification et à s'insérer sur le marché du travail (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MELS], 2008). Le PFAE s'enchaîne dans la diversification des parcours de formation de base de l'enseignement secondaire de 2<sup>e</sup> cycle opéré par le Renouveau pédagogique, réforme majeure du système éducatif québécois (niveaux primaire et secondaire) de la décennie des années 2000.

Le PFAE est constitué de la formation préparatoire au travail (FPT) et de la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS), lesquelles mènent directement à des certificats de qualification. Ces formations distinctes sont fondées sur la logique de l'alternance travail-études et du développement de l'employabilité (MELS, 2008). Les élèves de 15 ans n'ayant pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire sont généralement orientés vers la FPT, tandis que les élèves ayant répondu à ces exigences, mais pas à celles du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, sont plutôt dirigés vers la FMS (MELS, 2008).

La FPT s'étale sur trois années scolaires et la FMS sur une seule année. Une passerelle permet le passage de la première vers la seconde, et il en existe d'autres de la FMS vers la formation générale et la formation

professionnelle (MELS, 2008). Ces passerelles offrent ainsi la possibilité aux élèves inscrits initialement dans un PFAE d'obtenir un premier diplôme du secondaire (DES ou DEP).

Dans les faits, leur parcours débouche rarement sur l'obtention d'un diplôme (Rousseau, Marion, Fournier, Tétreault et Paquin, 2016). D'autre part, au Québec, les certificats issus de la FPT et de la FMS constituent le plus faible niveau de qualification pour le travail (Laberge, Vézina, Calvet et Ledoux, 2010). Dans un contexte d'accélération de la polarisation du marché du travail autour du niveau de qualification (OCDE, 2017), la probabilité que ces élèves occupent des emplois peu qualifiés est élevée, tout cela dans une société qui valorise plus fortement que jamais l'épanouissement personnel, l'autonomie responsable et l'implication subjective au travail (Mercure et Vultur, 2010, 2014). Pourtant, les emplois peu qualifiés auxquels se destinent les élèves en PFAE ont la particularité de se trouver dans l'ombre de ces valeurs dominantes, dans la mesure où ils se caractérisent par des tâches routinières et un faible niveau de responsabilité et d'autonomie.

« Ces formations distinctes sont fondées sur la logique de l'alternance travail-études et du développement de l'employabilité. »

Dans ces conditions, le rapport au travail des élèves en PFAE représente un angle privilégié pour appréhender leur transition de l'école jusqu'au marché du travail, d'autant plus qu'il s'agit d'une formation axée sur une insertion professionnelle à court terme. Partant de

l'hypothèse que les expériences et les contextes de vie modulent le rapport au travail, il est pertinent de comparer le rapport au travail des jeunes en PFAE à celui des élèves inscrits au régulier (2<sup>e</sup> cycle).

Pour l'étude du rapport au travail, les concepts de centralité du travail et de valeurs de travail ont ici été privilégiés. Le rapport au travail est documenté en référence à la vie après les études et non au rapport immédiat des élèves vis-à-vis le travail. La centralité du travail se définit par le degré d'importance et de valeur qu'un individu accorde au travail dans l'ensemble de son existence, peu importe les raisons qui l'amènent à y accorder de la valeur (Bujold, Fournier et Lachance, 2013; Mercure et Vultur, 2010). Les valeurs de travail, lesquelles dérivent de croyances et d'idéaux collectifs et institutionnels, « structurent les représentations et les actions d'un individu » (Bréchon, 2000, p.9). Elles réfèrent à ce qui est recherché ultimement dans le travail. Les 26 valeurs de travail mesurées dans cet article sont principalement issues de la recension de Busque-Carrier (2015).

Les données analysées proviennent de l'enquête *Rapports au travail, orientation et persévérance aux études, du secondaire à l'université* (Bourdon, Baril, Desroches, Dionne et Supeno, 2020) réalisée en 2016-2017 auprès de jeunes de 14 à 29 ans inscrits à temps complet dans une trentaine d'établissements scolaires de l'Estrie. Aux fins d'analyse, l'échantillon a été circonscrit aux seules écoles secondaires où ont été répertoriés des élèves de 15 à 18 ans inscrits en FPT et en FMS. L'échantillon total est composé de 684 élèves. Les analyses de variance univariée (ANOVA) présentées ici constituent des résultats préliminaires.

## Résultats

De prime abord, les analyses révèlent que la centralité du travail des élèves inscrits en FPT et en FMS est significativement supérieure à celle des élèves du régulier. Pareil phénomène est constaté en ce qui concerne le désir d'autonomie dans l'organisation des tâches au travail. En dehors de cette valeur de travail, les analyses ne permettent pas d'identifier d'autres différences significatives entre les élèves en FMS et les élèves du régulier. La majorité des différences observées sur le plan des valeurs de travail renvoient à des différences entre les élèves en FPT et les élèves du régulier.

En ce qui a trait à l'exercice du travail en soi, les élèves inscrits en FPT souhaitent davantage obtenir un emploi leur permettant de relever des défis professionnels, d'exercer des tâches variées, d'avoir la possibilité de se perfectionner et dans lequel il serait possible de mobiliser leur créativité au travail. Ils accordent aussi plus d'importance aux environnements de travail sécuritaires.

Sur le plan relationnel, les élèves en FPT aspirent plus fortement que les élèves du régulier à travailler pour un employeur compréhensif, tout comme ils valorisent davantage les emplois dans lesquels ils auraient la possibilité à la fois d'aider leurs collègues et d'exercer une certaine autorité à leur égard. Le prestige est un autre aspect du travail que valorisent à un plus haut degré les élèves en FPT.

Fait intéressant, les élèves en FPT cherchent davantage à être stimulés intellectuellement au travail une fois leurs études terminées comparativement aux élèves en FMS et aux élèves du régulier.

## Conclusion

L'arrivée imminente de la fin des études et de l'insertion professionnelle semble expliquer la forte centralité du travail

**Tableau 1. Scores moyens de la centralité du travail et des valeurs du travail selon la filière scolaire (ANOVA)**

	M		
	FPT (n=44)	FMS (n=49)	Régulier (n=591)
Centralité du travail***	5,88 <sup>a</sup>	5,92 <sup>a</sup>	5,34 <sup>b</sup>
<b>VALEURS DE TRAVAIL</b>			
<i>Développement et expression de compétences</i>			
Relever des défis***	6,19 <sup>a</sup>	5,68 <sup>ab</sup>	5,31 <sup>b</sup>
Pouvoir se perfectionner dans ses tâches*	6,16 <sup>a</sup>	5,79 <sup>ab</sup>	5,65 <sup>b</sup>
Aider les autres dans leur travail*	6,00 <sup>a</sup>	5,39 <sup>ab</sup>	5,47 <sup>b</sup>
Être stimulé intellectuellement**	5,79 <sup>a</sup>	4,87 <sup>b</sup>	4,97 <sup>b</sup>
Tâches variées*	5,86 <sup>a</sup>	5,61 <sup>ab</sup>	5,40 <sup>b</sup>
Concordance entre emploi et compétences*	-	-	-
Tâches accomplissement professionnel	-	-	-
<i>Sécurité, flexibilité et harmonie</i>			
Patron compréhensif**	6,44 <sup>a</sup>	6,19 <sup>ab</sup>	6,07 <sup>b</sup>
Environnement de travail sécuritaire*	6,11 <sup>a</sup>	5,36 <sup>ab</sup>	5,43 <sup>b</sup>
Accès avantages sociaux*	5,98 <sup>a</sup>	5,17 <sup>b</sup>	5,65 <sup>ab</sup>
Conserver emploi aussi longtemps que désiré	-	-	-
Salaires permettant très bien vivre	-	-	-
Relations harmonieuses avec collègues	-	-	-
Concilier vie personnelle-travail	-	-	-
Flexibilité horaire	-	-	-
Demeurer près lieu de travail	-	-	-
<i>Contrôle et prestige</i>			
Organiser tâches comme on veut***	5,88 <sup>a</sup>	5,71 <sup>a</sup>	5,14 <sup>b</sup>
Occuper un emploi prestigieux**	5,35 <sup>a</sup>	5,00 <sup>ab</sup>	4,65 <sup>b</sup>
Avoir autorité sur les autres au travail***	4,60 <sup>a</sup>	4,37 <sup>ab</sup>	3,71 <sup>b</sup>
Possibilités avancement	-	-	-
Être reconnu pour son travail	-	-	-
Possibilité de voyager	-	-	-
Être son propre patron	-	-	-
Influencer point de vue des collègues	-	-	-
<i>Expression de la créativité</i>			
Utiliser sa créativité**	5,77 <sup>a</sup>	5,71 <sup>ab</sup>	5,16 <sup>b</sup>
Exprimer côté artistique**	-	-	-

Notes : F : \* p < 0,05. \*\* p < 0,01. \*\*\* p > 0,001. Les moyennes avec différentes lettres sont significativement différentes entre elles (p < 0,05 post hoc Games-Howell).

pour les élèves inscrits au PFAE comparativement à ceux du régulier. La proximité constante avec le marché du travail, par la voie de stages en entreprise notamment, pourrait aussi contribuer à ce phénomène, en plus d'être un facteur explicatif de leur attrait marqué pour l'autonomie au travail. Ayant expérimenté des situations de travail dans lesquelles ils sont

étroitement encadrés et qui s'inscrivent dans un contexte d'évaluation scolaire, on peut penser que les élèves au PFAE ressentent davantage le besoin d'organiser leurs tâches comme bon leur semble. Par ailleurs, la délimitation plus restreinte des situations de travail de la FPT, comparativement à celles de la FMS (MELS, 2008), pourrait expliquer le caractère plus distinctif des rapports au

travail des premiers, lesquels valorisent notamment davantage la stimulation intellectuelle, les défis professionnels et la possibilité d'accomplir des tâches variées. Des analyses supplémentaires sont nécessaires pour l'identification de potentiels effets d'interaction avec le genre, l'origine socioéconomique et le statut d'immigration.

## Références

Bourdon, S., Baril, D., Desroches, I., Dionne, P. et Supeno, E. (2020). *Résultats du sondage Rapports au travail, orientation et persévérance aux études, du secondaire à l'université (RTOPS)*. Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA).

Bréchon, P. (dir.) (2000). *Les valeurs des Français. Évolution de 1980 à 2000*. Paris : Armand Colin.

Bujold, C., Fournier, G. et Lachance, L. (2013). The meaning of work among nonstandard workers: a multifaceted reality, *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 47 (4), 480-499.

Busque-Carrier, M. (2015). *Création d'un modèle de valeurs de travail avec items validés auprès d'experts du domaine de l'orientation*. Mémoire de maîtrise en éducation, Université de Sherbrooke, Québec.

Laberge, M., Vézina, N., Calvet, B. et Ledoux, E. (2010). Le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire. Quelles sont les implications pour la santé et la sécurité du travail?, *Travail et santé*, 26 (2), 2-8.

Mercure, D. et Vultur, M. (dir.) (2010). *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Mercure, D. et Vultur, M. (2014). Les mutations du travail depuis la fin des Trentes Glorieuses : l'émergence d'un nouveau modèle productif. Dans D. Mercure et M. Vultur (dir.), *La signification du travail : Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec* (p.31-45). Québec : Presses de l'Université Laval.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS). (2008). *Parcours de formation axée sur l'emploi : formation préparatoire au travail et formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*. Gouvernement du Québec. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/formation\\_jeunes/\\_PFEQ\\_Chap\\_05.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/_PFEQ_Chap_05.pdf)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2017). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*. Paris : Éditions OCDE.

Rousseau, N., Marion, C., Fournier, H., Tétreault, K. et Paquin, S. (2016). Trajectoires d'élèves québécois inscrits au Parcours de formation axée sur l'emploi, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 19 (1), 127-15.

# Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) : représentations sociales et construction d'un « problème public »

**QUENTIN GUATIERI**  
Doctorant en sociologie  
Université de Montréal  
Université de Paris VIII

Les travaux récents issus de la sociologie de la jeunesse montrent de quelle manière les transitions entre les études et la vie « active » ne peuvent plus se comprendre uniquement par une lecture linéaire et normée des parcours de vie des jeunes. Des enjeux scientifiques et de société émergent, à travers les jeunes qui expriment cette dernière réalité. C'est le cas de jeunes NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation ou *NEET - not in employment, education or training* - dans son usage international) qui font récemment l'objet d'une attention accrue aussi bien du point de

vue académique que des politiques publiques. En proposant une perspective sociologique à cette catégorie d'action publique (Longo et Gallant, 2019), cet article revient synthétiquement sur les représentations sociales et institutionnelles vis-à-vis de ces jeunes en retrait de l'école et du marché du travail et se conclut par quelques pistes de prolongements pour mieux saisir leurs parcours et aspirations.

## Les NEEF : d'une catégorie d'action publique à un objet d'étude sociologique

Bien que les problématiques définies et les réponses institutionnelles apportées puissent être influencées par le contexte politique dans lequel elles s'inscrivent, la

catégorie NEEF a émergé dans un contexte d'inquiétude des pouvoirs publics quant à l'invisibilité d'une partie croissante de la jeunesse au sein des catégories statistiques traditionnelles renvoyant à une occupation sociale définie. Au Québec, longtemps assimilés distinctement aux politiques de lutte contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes, les NEEF commencent à faire l'objet d'action publique spécifique. L'intégration sur le marché de l'emploi des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation figure ainsi depuis 2016 comme un axe d'intervention du Secrétariat à la Jeunesse du Québec. Bien que le taux de NEEF québécois soit l'un des plus bas du Canada en compagnie de l'Ontario,

200 000 jeunes sont en situation NEEF au Québec, soit 15 % de la population totale des 15-29 ans (Statistique Canada, 2018).

Les enquêtes sociologiques ayant spécifiquement pris pour objet la catégorie NEEF sont encore peu nombreuses et tendent, pour la majorité d'entre elles, à rendre compte des déterminants sociaux influençant la probabilité de se retrouver dans une situation NEEF. À ce titre, la catégorie NEEF reflète les inégalités intragénérationnelles dont l'accumulation renforce la probabilité de faire partie des fractions de la population les plus stigmatisées et marginalisées : le niveau de scolarité, le facteur ethnoracial, le milieu de vie (en l'occurrence les territoires ruraux) et le genre. Bien qu'ayant le mérite de focaliser l'attention sur une partie de la population en situation de précarité et souvent inaudible dans les espaces publics et institutionnels, la catégorie NEEF ouvre la voie à une multitude de représentations potentiellement stigmatisantes. Jeunesse désœuvrée et désengagée qu'il faudrait « réactiver » et « resocialiser », en déficit de « compétences » nécessaires à leur insertion et leur intégration. La construction de la catégorie NEEF, définie par une triple négation, renvoie au risque de passer d'une catégorie cherchant à rendre compte du réel à une notion agissant sur le réel (Blairon, 2013).

### L'injonction à l'intégration par le travail

Les thèses soulevées par les approches sociologiques montrent de quelle manière la catégorie des NEEF renseigne davantage sur les injonctions faites à ces jeunes prenant la forme d'une prescription « tous au travail » (Loncle, 2016) que sur les expériences vécues par ces derniers. Une tension, assez classique, semble émerger lorsque ces actions publiques indispensables pour pallier les inégalités socio-économiques et pour lutter contre les diverses formes de vulnérabilité sont en

même temps porteuses de violence symbolique, aussi bien du point de vue des représentations sociales que dans les conditions de réinsertion. Ces injonctions se déploient particulièrement à travers trois dimensions :

#### 1) L'autonomie

Les sociologues appréhendent l'autonomie de la jeunesse à la fois comme une aspiration formulée par les jeunes et une injonction provenant du monde adulte. À ce titre, la littérature sociologique portant sur les NEEF ne remet pas en cause l'accès à l'autonomie comme moyen de lutte contre les formes de vulnérabilité, mais la manière dont ce principe est appliqué uniformément à des individus ne disposant pas nécessairement des ressources pour la mettre en œuvre (Duvoux, 2009). Les enquêtes font ainsi état du paradoxe entre la pression à accéder à l'autonomie et les possibilités limitées de s'y conformer dans un contexte social et économique caractérisé par une précarité et une incertitude au sein de la jeunesse (Chevalier, 2012).

« Certains parcours NEEF résultent de positions passives pouvant refléter des situations difficiles, tandis que l'expérience NEEF témoigne, pour d'autres, d'une "maîtrise biographique" choisie. »

#### 2) L'occupation « socialement utile »

Dans cette idée, l'usage du temps est considéré comme utile car participant à l'ordre productif. La catégorie NEEF nous renseigne ainsi sur la pression à être actif dans nos sociétés (Van de Velde, 2016). Il faut « faire » quelque chose pour « être » quelqu'un. Ceci implique une pression ressentie par les jeunes à formuler et réaliser une multitude de

« projets ». L'écart entre les possibilités « réalisables » et « réalisées » (Rosa, 2010, p.226) tend ainsi à se tendre.

#### 3) La responsabilisation

Le jeune est jugé responsable de formuler des initiatives pour trouver la meilleure manière d'agir dans son environnement social. Ainsi, l'injonction à la responsabilisation vis-à-vis des NEET se trouve moins dans le fait de blâmer ces derniers vis-à-vis de leur situation que de les considérer comme responsables de tout mettre en œuvre pour leur réintégration et réinsertion. L'appréhension des NEEF par le « désengagement » implique que l'on mette l'accent sur la dimension volontariste de celui-ci. MacDonald (2011, p.43) affirme à ce titre que « les politiques de jeunesse ont tendance à considérer le fait d'être NEEF comme un problème venant des jeunes ».

#### Tous les NEEF ne sont pas vulnérables

Si la distinction entre situation « subie » et « choisie » semble trop binaire, tous les NEEF ne peuvent être qualifiés de vulnérables. Certains parcours NEEF résultent de positions passives pouvant refléter des situations difficiles, tandis que l'expérience NEEF témoigne, pour d'autres, d'une « maîtrise biographique » choisie (Longo et Gallant, 2019). Ceci renvoie à des enjeux de société majeurs : doit-on considérer l'emploi comme la seule source d'intégration et d'épanouissement ? Des formes alternatives de mérite et de réussite sont-elles en train d'émerger, par exemple, des conditions d'entrée difficiles sur le marché du travail, une volonté de sortir des sentiers battus, des formes d'accomplissement personnel alternatives aux sphères de socialisation traditionnellement reconnues, la pression pour la performance, etc. L'ensemble de ces phénomènes est évoqué par les travaux sociologiques pour tenter d'expliquer le retrait d'une partie des individus (Cuzzocrea, 2014;

Chauvel, 2016). Le contexte d'incertitude chez les jeunes quant à leur avenir est corolaire d'un marché de l'emploi se caractérisant de plus en plus par une flexibilité et une compétitivité accrue. Les jeunes font face à des conditions sociales et d'intégration professionnelle plus difficiles. Une partie des jeunes adultes est contrainte d'opérer une forme de négociation entre leurs aspirations et leurs valeurs en acceptant des emplois précaires ou dans des secteurs professionnels loin de leurs projets initiaux. Dans ce cadre, le « retrait » peut être compris comme une défiance envers ce système ou un refus de se conformer aux principes méritocratiques mais également comme une pause, un temps de construction de soi et d'expérimentation (Longo et Gallant, 2019). Par ailleurs, une part importante des NEEF ne sont que temporairement dans cette situation, reflétant le caractère transitoire et non linéaire des parcours des jeunes constituant cette catégorie.

## Conclusion

Récemment, un rapport de Statistique Canada (2018) portant sur les NEEF canadiens formulait la recommandation suivante : « En termes de recherches futures, il serait intéressant de mieux comprendre les raisons derrière l'inactivité de chaque jeune NEEF : Est-ce qu'elle relève de choix personnels ou

est-ce que ces jeunes se retrouvent dans cette situation de façon involontaire? » (p.15). Tout en tâchant d'éviter une forme de relativisme abusif consistant à occulter les avantages économiques et sociaux qu'une activité professionnelle stable et le suivi d'une formation diplômante peuvent offrir, il semble en effet important d'investiguer plus en profondeur la manière dont sont vécues les différentes situations et expériences NEEF. En d'autres termes, il s'agirait de considérer ces jeunes comme légitimement capables d'interpréter leur situation et de faire part de leurs aspirations. Les perspectives s'offrant à ces jeunes étant souvent des emplois précaires et faiblement rémunérés, la question du retour à l'emploi ne devrait pas faire non plus l'impasse sur les conditions de travail.

## Références

- Blairon, J. (dir.) (2013). *Qu'ont à nous apprendre les NEET ?*. Bruxelles : Recherche commanditée par l'OEJAJ (Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse).
- Chauvel, L. (2016). Jeunes générations, inégalités et problèmes sociaux : chômeurs, décrocheurs, Neets, au Luxembourg et chez nos voisins. Dans N. Georges, D. Schronen et U. Robert (dir.), *Inequalities 2016* (p. 287-304). Luxembourg : Caritas.
- Chevalier, T. (2012). *L'État-providence et les jeunes*. Paris : L'Harmattan.

Cuzzocrea, V. (2014). La catégorie des Neet : quel avenir ? Dans Conseil de l'Europe (dir.), *Points de vue sur la jeunesse, 2020, quelles perspectives ?* (p.73-87). Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Duvoux, N. (2009). *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*. Paris : Presses universitaires de France.

Loncle, P. (2016). Les « NEET », la valeur emploi et les catégories d'action publique dans le champ de la jeunesse en France. *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, 13 (2), 12-13.

Longo, M. et Gallant, N. (2019). *Rapport sur une catégorie controversée : les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)*. Rapport préparé pour le Secrétariat à la Jeunesse. Québec : Observatoire Jeunes et Société/Institut national de la recherche scientifique.

MacDonald, R. (2011). Youth transitions, unemployment and underemployment. Plus ça change, plus c'est la même chose ?. *Journal of Sociology*, 47 (4), 427-444.

Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris : Éditions La Découverte.

Statistique Canada. (2018). La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada, n° 81 (octobre 2018).

Van de Velde, C. (2016). Les NEETS : Une déconstruction sociologique. *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, 13 (2), 18-19.



De gauche à droite : David Baril, Quentin Guatieri, Marjolaine Noël, Stéphanie Atkin et Elise Violetti  
Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 7 juin 2019, ENAP, Montréal

Photo : Johanna Cardona

# Vocation en Art !

**ELISE VIOLLETTI**

*Directrice générale*

*CJE Marguerite-d'Youville*

Pour les Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), il n'y a pas qu'une seule jeunesse, mais bien des jeunes aux parcours différents. Leur permettre de se développer et, ainsi, de mettre à profit l'ensemble de leurs forces dans l'optique de contribuer au développement de leur communauté passe, notamment, par la possibilité de prendre part à des initiatives qui répondent à divers besoins et intérêts. Ainsi, depuis près de 25 ans, le CJE Marguerite-d'Youville (CJEMY), tout comme les 110 autres CJE du Québec, contribue à offrir des projets et activités novatrices qui répondent aux besoins de chaque jeune.

## La philosophie d'intervention des CJE

Les projets et les activités proposés par ces organismes s'appuient sur deux types d'approches : l'approche globale et l'approche d'autonomisation. L'approche globale prend en compte l'ensemble des sphères de vie des jeunes (travail, emploi, famille, vie de couple, etc.) et mise sur des solutions adaptées à chacun d'eux. Une évaluation des différentes sphères de vie est effectuée lors des premières rencontres avec les jeunes, ce qui permet de les diriger vers les ressources appropriées, qu'elles soient au sein du CJE ou offertes par l'un des partenaires du milieu. L'approche d'autonomisation s'applique, quant à elle, dans les situations où les jeunes présentent des profils avec des difficultés complexes. L'évaluation des besoins réalisée aussi lors des premières rencontres est effectuée à l'aide du système RESO (Vigneault, 2015), un outil qui contribue à une meilleure adéquation entre les services proposés et les besoins réels des jeunes rencontrés. En somme, ces approches sont à la base des projets et activités déployés au sein du CJEMY.

Ces actions visent l'autonomie des jeunes dans leur parcours de vie. L'Organisation des Nations Unies désigne l'autonomisation comme le processus de renforcement des capacités individuelles ou collectives de faire des choix et de les concrétiser par des actions leur permettant d'atteindre des résultats souhaités (Organisation des Nations Unies, 2013). C'est exactement la philosophie derrière les services offerts au CJEMY, et ce, afin de répondre aux différents besoins des jeunes dans le cadre de leur processus d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, des jeunes de 15 à 35 ans sont accompagnés afin de contribuer à leur réussite éducative, à leur retour en formation ou en emploi, à la stabilisation de leur parcours de vie, à la création de leur entreprise ou encore à leur implication sociale.

« Vocation en Art!  
a contribué à la  
stabilisation des  
parcours de vie des  
jeunes [participants] en  
leur donnant les outils  
nécessaires à leur  
pleine réalisation. »

## Vocation en Art !

Vocation en Art! est l'un des services offerts par le CJEMY. Il s'agit d'un projet d'accompagnement des artistes de la relève vers la professionnalisation de leur art. Né au CJEMY en 2005, il a été régionalisé en 2014 et transporté jusqu'à Mortagne-au-Perche (France) à l'automne 2017. Ce projet a été mis sur pied pour répondre aux besoins des jeunes de s'exprimer par l'art, mais aussi de prendre part à des projets structurants qui leur permettent de

développer leur plein potentiel. Ainsi, les participants bénéficient de formations professionnelles et d'une tribune de visibilité en leur permettant d'exposer leurs œuvres dans le cadre d'une exposition-concours, en plus de rencontrer des artistes professionnels qui agissent à titre de mentors.

Notre expertise, développée au cours des années et appuyée par les constats effectués par Réseau réussite Montréal (RRM) (2020)<sup>1</sup>, nous permettent d'affirmer que la participation des jeunes à Vocation en Art! a contribué à la stabilisation des parcours de vie des jeunes en leur donnant les outils nécessaires à leur pleine réalisation. En effet, ce projet accroît le développement des compétences préalables au marché du travail, par exemple l'estime de soi, la confiance en soi, le leadership, la créativité, l'innovation, etc. Il peut aussi contribuer à la réussite scolaire, un des piliers de l'insertion professionnelle. Ces compétences sont développées grâce à l'accompagnement offert aux jeunes dans leur cheminement afin de mettre de l'avant leur propre couleur artistique. Par exemple, lors de l'édition 2018 de Vocation en Art!, Maëlle (16 ans), une jeune qui vit avec le trouble du spectre de l'autisme, avait pris part à l'expérience. Sa participation au projet a d'ailleurs fait partie de l'émission « Autiste, bientôt majeur ». Au cours de sa participation, Maëlle a su développer sa confiance en elle, mais surtout, elle était fière de montrer aux étudiants de sa classe d'adaptation scolaire et à sa famille ses œuvres exposées dans nos bureaux. Marilène (29 ans, photographe et fondatrice de la marque Fluophoto) a quant à elle participé à plusieurs éditions du projet avant de s'y impliquer à titre de jury. Ses multiples participations ont contribué au développement de compétences utiles et nécessaires à l'entrepreneure qu'elle est devenue. À travers le rôle de jury du concours,

elle souhaite désormais transmettre ses apprentissages aux artistes de la relève tout en s'impliquant dans sa communauté.

Par ailleurs, plusieurs études démontrent que l'art agit positivement sur la santé mentale et physique de tous (Harvard Women's Health Watch, 2017). En effet, prendre part à des projets d'expression artistique contribue notamment à la diminution de l'anxiété et à la réduction des symptômes de dépression. C'est le cas de Nelly (15 ans), qui a participé à Vocation en Art! au cours de la dernière édition terminée en janvier 2020. Lors de la soirée de remise de prix, celle-ci a mentionné que le projet lui a permis de reprendre confiance en elle et de croire en ses capacités. Elle songe maintenant à s'impliquer dans un autre projet de groupe du CJEMY. Auparavant, prendre part à des activités collectives était, pour elle, quasi impensable. Grâce à l'accompagnement offert, à la compréhension et à la souplesse des activités réalisées, elle a pu s'y intégrer à son rythme et en fonction de ses besoins, et a retrouvé l'envie de s'impliquer et de croire en elle.

Finalement, nous constatons aujourd'hui que plusieurs jeunes ayant pris part au projet depuis ses débuts exercent maintenant un métier artistique de manière professionnelle, alors que d'autres ont trouvé leur voie professionnelle ou ont persévéré dans leur cheminement scolaire grâce à la motivation que leur participation au projet leur a apportée.

## Artch

D'autres initiatives artistiques sont proposées par les CJE du Québec. Artch, par exemple, est une initiative qui a pour mission d'identifier, de former et de diffuser le travail d'artistes québécois émergents en art contemporain. Elle permet aux jeunes de vivre une expérience unique, puisqu'en plus de bénéficier d'une visibilité et du regard d'un jury

prestigieux en arts visuels, ils sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets de carrière par le CJE Montréal/Centre-Ville.

« L'art doit faire partie des options proposées aux jeunes, et ce, quel que soit leur profil ou statut. »

C'est en 2018 que Art souterrain et le Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville se sont associés pour mettre en place la première édition d'Artch. Art souterrain est producteur, concepteur et directeur de la programmation de Artch. Son mandat est de rendre l'art contemporain accessible au grand public. Dans une optique de démythification des œuvres et démarches artistiques, l'organisme met en place plusieurs projets annuels qui cherchent à permettre aux artistes de la relève d'exposer leurs œuvres devant le public et de créer ainsi un lien entre l'œuvre, les artistes et le public. La visibilité offerte par le projet Artch contribue à une meilleure accessibilité des œuvres réalisées par les artistes émergents. Le CJE Montréal Centre-ville orchestre, quant à lui, le soutien et l'accompagnement spécialisé en entrepreneuriat pour les artistes sélectionnés par Artch. Il offre un accompagnement pour les jeunes vers la réalisation de leurs projets de carrière dans tous les secteurs artistiques.

## Conclusion

Ainsi, Vocation en Art!, Artch et tous les projets artistiques proposés aux jeunes dans les CJE du Québec sont non seulement des projets de professionnalisation de l'art, mais aussi des projets de développement personnel pour les jeunes qui y participent. L'accroissement de leurs compétences, de leur motivation, de leur bien-être physique et mental, le soutien et

l'accompagnement offerts ainsi que la dynamique de groupe jettent des bases solides pour la stabilisation de leur parcours d'entrée vers la vie adulte. Ces fondations favorisent leur insertion socioprofessionnelle et, surtout, le rayonnement de leur plein potentiel.

Chaque jeune a en lui des forces indéniables mises à profit dans le cadre des actions proposées par le CJEMY et tous les CJE du Québec. L'art doit faire partie des options proposées aux jeunes, et ce, quel que soit leur profil ou statut. Mais encore, plus les options sont diversifiées, plus elles peuvent répondre aux besoins d'un maximum de jeunes. Nous nous devons de leur proposer une multitude d'opportunités afin de leur donner la chance de s'épanouir et de se réaliser pleinement.

## Références

Harvard Women's Health Watch. (2017). The healing power of art. Harvard Health Publishing. <https://www.health.harvard.edu/mental-health/the-healing-power-of-art>

Organisation des Nations Unies (ONU) (2013). *Commission du développement social : « l'autonomisation », qui fait de la personne humaine un acteur du développement, au centre des travaux de la session*. Couverture des réunions et communiqués de presse : la 51<sup>e</sup> session de la Commission du développement social à New York. <https://www.un.org/press/fr/2013/SOC4800.doc.htm>

Réseau réussite Montréal. (2020). *Les arts et la persévérance scolaire*. <https://www.reseautreussitemontreal.ca/dossiers-thematiques/arts-et-perserverance-scolaire/>

Vigneault, A. (2015). *Réinsertion sociale*. <http://www.alainvigneault.com/reinsertion-sociale.html>

## Notes

<sup>1</sup> Dans le cadre des journées de la persévérance scolaire 2020, Réseau réussite Montréal (RRM) a publié un cahier thématique sur l'art et ses impacts sur le développement des jeunes et la réussite éducative. Leur constat : l'art transforme et contribue à la réussite éducative des jeunes. (Réseau réussite Montréal, 2020).

# La non-admission à l'université et son impact sur les trajectoires des jeunes en contexte latino-américain

**LÍDICE CURBELO GONZÁLEZ**  
Doctorante en sciences sociales  
Instituto Tecnológico y de Estudios  
Superiores de Monterrey

L'accès à l'éducation supérieure constitue un problème latent en Amérique latine. Dans un contexte où le marché de l'emploi tend vers la précarisation socio-professionnelle, alors que le coût de la vie augmente, les jeunes qui souhaitent entreprendre des études universitaires considèrent l'obtention du diplôme comme un moyen d'accéder à de meilleurs emplois, à une rémunération plus importante et à une reconnaissance sociale accrue. Cependant, au cours des dernières décennies, l'éducation supérieure dans les pays d'Amérique Latine s'est vue touchée par une diminution des financements publics et une augmentation des financements issus du secteur privé (Gentili, 2009). D'autre part, tandis que la pression pour accéder à l'éducation supérieure augmente, les universités privées imposent des frais d'inscription pour réguler les admissions. De leur côté, les universités publiques ne parviennent pas à satisfaire la demande et imposent des mécanismes d'admission sélectifs par examen ne prenant pas en compte les diverses conditions socioéconomiques des candidats qui s'y présentent. Dans ce contexte, les jeunes Latino-américains ne bénéficieraient pas tous des mêmes opportunités pour accéder aux études supérieures comme pour concrétiser leurs projets de vie.

Aussi, alors que le passage à l'éducation supérieure se voit entravé à plusieurs niveaux, quelles alternatives s'offrent aux jeunes afin qu'ils se rapprochent de leurs objectifs éducatifs, professionnels et économiques? Qu'advient-il des trajectoires des jeunes se présentant aux examens d'admission des universités

publiques, mais qui ne sont pas admis? Ces questionnements sont, parmi d'autres, à l'origine du projet de recherche doctoral intitulé « Les laissés-pour-compte : la trajectoire des jeunes qui "échouent" dans leur tentative d'admission aux études supérieures » et dont les premiers résultats sont exposés dans le présent article.

Ce projet de recherche s'inscrit dans l'approche théorique de l'analyse des trajectoires en tant que processus. Selon cette perspective, les trajectoires de vie sont observées à partir des multiples paliers et temporalités qui les composent. Particulièrement, en tenant compte de l'évolution des contextes dans lesquels elles se déroulent, des contenus qui les constituent et des séquences qui les définissent, il est possible d'examiner les facteurs qui les dynamisent et la manière dont elles se déploient et s'enchaînent (Méndez, 2010; Longo, 2016). Une méthodologie qualitative a été déployée pour comprendre et expliquer les trajectoires à partir de l'exploration des significations que les individus confèrent aux événements et aux expériences qui les composent. Elle a également permis

« Quelles alternatives s'offrent aux jeunes afin qu'ils se rapprochent de leurs objectifs éducatifs, professionnels et économiques ? »

d'interroger les façons dont ils prennent leurs décisions et leurs choix au cours de leur trajectoire. De plus, cette recherche s'appuie sur une analyse comparative qui

permet d'analyser un nombre restreint de cas et de comparer leurs similitudes et différences au regard des cadres politiques, sociaux, culturels et économiques qui les traversent.

Cette recherche propose donc d'analyser une séquence particulière de la vie des jeunes, soit celle qui fait suite à la non-admission à l'université publique. Pour ce faire, nous étudions les principaux contenus, séquences et événements qui précèdent la non-admission, les actions qui motivent les parcours des jeunes à la suite d'un tel refus, les transformations de parcours qui en découlent, les ressources sur lesquelles ils comptent pour réorienter leurs trajectoires ainsi que les expériences qui y sont associées. Deux contextes nationaux ont été sélectionnés, soit celui de la *Universidad de La Havana* à Cuba, et celui de la *Universidad Autónoma de Nuevo León* au Mexique. Au total, 38 entrevues de type biographique ont été menées, 16 à La Havane et 22 à Monterrey, avec des jeunes ayant réalisé, au cours de l'année précédant l'entrevue, un examen d'admission dans l'une de deux universités sélectionnées et avoir essuyé un refus.

## Le rôle de l'État dans la réorganisation des trajectoires des jeunes cubains : dépendance des institutions

Pour les jeunes de Cuba, la non-admission représente un événement imprévisible, dont les répercussions se font sentir dans différentes sphères de leur vie. La relation des jeunes avec leurs parents s'en voit affectée alors que ces derniers les pressent de poursuivre leur parcours scolaire. Les relations avec les amis en souffrent également, car les jeunes candidats aux universités ont moins de temps pour interagir avec eux et leurs parcours prennent des chemins différents. Dans le même temps surgit un

niveau élevé d'incertitude en ce qui a trait à leur avenir. Par ailleurs, il est pertinent de souligner qu'avant de se présenter aux examens d'admission, les jeunes déclarent avoir une faible motivation professionnelle et ne pas être certains de savoir dans quel domaine d'études ils souhaitent étudier. À cet égard, plusieurs aspects influent sur cette situation, notamment leur manque d'information sur le processus d'admission et le déséquilibre dans la relation formation-emploi-rémunération en œuvre dans le pays, qui est fortement régulée par l'État selon le domaine d'études ou le secteur d'activité.

« Dans la réorganisation des trajectoires des jeunes cubains, les options que les institutions publiques mettent à leur disposition jouent un rôle fondamental. »

Dans la réorganisation des trajectoires des jeunes cubains, les options que les institutions publiques mettent à leur disposition jouent un rôle fondamental. Cela génère notamment des disparités entre les trajectoires des hommes et des femmes. En ce qui concerne les hommes, ils doivent intégrer le service militaire actif durant deux ans (une obligation légale dans le pays). Cet impératif repousse alors une nouvelle présentation aux examens d'admission à l'université à la fin de la deuxième année seulement, une option habituellement choisie par ceux qui persévèrent dans leur projet initial de formation. Quant aux femmes, elles poursuivent plutôt des études techniques qui leur sont offertes par le système éducatif. Ce faisant, leur projet

initial de formation tend à disparaître tandis qu'elles s'intéressent plutôt à terminer leurs études en cours et à intégrer le marché du travail. Lorsqu'elles ne choisissent pas de suivre les formations offertes par les différentes institutions, les jeunes femmes se distancient des études et du travail, en attente de possibilités d'emploi ou de formation qui pourraient leur sembler plus attrayantes. Une minorité d'entre elles décident d'intégrer le secteur privé, principalement dans les services de la restauration. Cette possibilité leur permet d'attendre une prochaine convocation aux examens d'entrée à l'université dans le cas où elles persèverent dans leur projet éducatif initial.

#### Le rôle des ressources personnelles dans la réorganisation des trajectoires de jeunes mexicains : inégalités naturalisées

Pour les jeunes mexicains, la non-admission à l'université constitue aussi un événement imprévu et non souhaité. Contrairement à ce qui est observé chez les jeunes cubains, elle impacte essentiellement la sphère scolaire du parcours de vie des jeunes mexicains. Malgré leur non-admission à l'université, ces derniers conservent des intérêts professionnels très définis, ce qui contribue au maintien de leurs projets éducatifs antérieurs.

Dans la réorganisation des trajectoires des jeunes femmes et des jeunes hommes mexicains, les ressources personnelles et financières sur lesquelles ils peuvent compter s'avèrent essentielles, car elles déterminent s'ils devront ou non intégrer le marché du travail en attendant la prochaine convocation aux examens. Pour ceux qui détiennent les ressources nécessaires, les trajectoires se caractérisent par l'inscription à des cours de langues ou par une période de « congé », jusqu'à ce qu'ils reprennent leur préparation en vue d'une nouvelle présentation aux examens d'admission à l'université. Pour ceux qui décident

d'intégrer le marché du travail, leur revenu leur permet de subvenir à leurs besoins entre la première et la deuxième présentation aux examens. Dans un nombre restreint de cas, lorsque les jeunes ne réussissent pas le deuxième examen d'admission, il est fréquent qu'ils réorientent leurs projets et qu'ils entreprennent des démarches pour être admis dans de petites universités privées, dont ils peuvent assumer les coûts grâce à leur salaire. Ils tentent alors d'obtenir leur diplôme universitaire en espérant qu'il leur permettra de progresser dans leur emploi actuel ou de construire leur futur professionnel.

#### Conclusion

Les premières analyses permettent de faire ressortir certains éléments communs aux deux contextes. Les jeunes, tous issus des systèmes d'éducation publique, décident de suivre des cours dans des institutions pré-universitaires privées afin d'anticiper les examens d'admission à l'université publique pour lesquels ils ne se considèrent pas bien préparés. Un échec d'admission n'est alors pas souhaitable et intervient de manière imprévue pour tous les jeunes. Cette nécessité d'étudier par des voies alternatives à celles des établissements universitaires publics fait alors émerger l'importance de reconsidérer le poids des antécédents éducatifs des jeunes et de leur famille, la qualité de l'enseignement ainsi que la cohérence entre les apprentissages attendus au terme de l'enseignement secondaire et la préparation effective des étudiantes et étudiants pour intégrer le niveau universitaire. L'échec dans l'admission survient donc dans des conditions éducatives très diverses. Ces éléments révèlent également le fossé qui sépare ceux pouvant avoir accès à des cours privés coûteux et ceux dans l'incapacité de se les financer, alors qu'il s'agit bien souvent d'un élément décisif pour la poursuite d'études supérieures. En résumé, dans les deux pays, la réarticulation des trajectoires est basée

sur différentes ressources, personnelles et sociétales, propres à chaque contexte. La non-admission à l'université publique engendre inévitablement la réorganisation des trajectoires des jeunes, impliquant des changements dans le temps et dépendant des moyens dont disposent les jeunes pour la réalisation de leurs projets. Finalement, c'est la question des inégalités sociales dans l'accès à l'éducation supérieure qui est ici mise en évidence.

## Références

Gentili, P. (2009). Marchas y contramarchas. El derecho a la educación y las dinámicas de exclusión incluyente en América latina (a sesenta años de la Declaración Universal de los Derechos Humanos), *Revista Iberoamericana de Educación*, 49, 19-57.

Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus. *Cahiers dynamiques*, (67), 48-57.

Méndez, A. (2010). *Processus Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain-la-Neuve: Éditions Academia Bruylant.

Sartori, G. (1994). Comparación y método comparativo. Dans G. Sartori et L. Morlino (dir.), *La comparación en las ciencias sociales* (p.29-49). Madrid : Alianza.

# L'accès et l'engagement des jeunes en situation d'itinérance dans les services en santé mentale

**JULIE MARGUERITE DESCHÈNES**

Doctorante en travail social  
Université de Montréal

**CÉLINE BELLOT**

Professeure titulaire  
École de travail social, Université de Montréal

**AMAL ABDEL-BAKI**

Professeure titulaire  
Département de psychiatrie, Université de Montréal

L'Enquête québécoise sur la santé de la population (2014-2015) indique que 36 % des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans ont un niveau de détresse psychologique élevé (anxiété, sentiment de désespoir, idées suicidaires, etc.), ce qui est supérieur aux autres groupes d'âge (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2016). Ce taux élevé le serait encore davantage chez les jeunes en situation d'itinérance. En effet, une étude canadienne réalisée auprès de ces derniers (12-27 ans) indique que 85 % d'entre eux rapportent un niveau de détresse psychologique élevée; l'expérience de la vie en situation d'itinérance est associée à une augmentation de la détresse psychologique et des problèmes de santé mentale (Gaetz et al., 2016). Les répercussions peuvent être d'autant plus marquantes pour un jeune lorsqu'elles surviennent au moment de la transition vers l'âge adulte.

Ce texte présente une revue de littérature sur les barrières et les conditions facilitant l'accès et l'engagement des jeunes en situation d'itinérance dans les services publics en santé mentale. Elle constitue la base d'un futur projet doctoral qui se déroulera au Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) et, plus largement, à l'intérieur de la recherche canadienne ACCESS Esprits ouverts (ACCESS-EO). Cette dernière vise la transformation des services en santé mentale pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans (voir Iyer et al., 2019; Malla et al., 2018).

## Les défis associés à l'accès à l'engagement des jeunes en situation d'itinérance dans les services en santé mentale

Malgré des taux élevés de détresse psychologique, les jeunes Canadiens âgés de 14 à 25 ans sont les moins susceptibles de recourir à des services professionnels pour leur santé mentale (Findlay et Sunderland, 2014). Les enjeux impliqués sont nombreux et multidimensionnels. Certains d'entre eux concernent l'accès aux services, lequel réfère à la gamme de services offerts dans un territoire donné, à leur disponibilité et à leurs capacités à répondre aux besoins de santé mentale

de la population, sans que des délais ou des obstacles financiers, organisationnels ou géographiques nuisent à la demande ou à l'obtention des services (Institut canadien d'information sur la santé [ICIS], 2013, p.4). D'autres enjeux surviennent plus tard, une fois le service obtenu et relèvent plutôt de l'engagement dans les services. Nous entendons par notion d'« engagement » un état interne qui se développe graduellement au fil des interactions entre le jeune et les professionnels impliqués avec lui (Bright et al., 2015). Ces enjeux sont donc de natures différentes puisqu'ils renvoient à la qualité des services reçus et à l'expérience subjective qu'en fait le jeune.

## Les barrières liées à l'accès et à l'engagement

Pour ce qui est de l'accès aux services, les jeunes en situation d'itinérance sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès comparé à l'ensemble des jeunes (Barker et al., 2015). Les barrières à l'accès sont de plusieurs ordres. D'une part, le fait, par exemple, de devoir présenter des pièces d'identité et celui de ne pas avoir de moyens de communication qui permettent de les rejoindre contribuent à retarder l'accès aux services. D'autre part, la fragmentation des services au sein

du système de santé, entre les secteurs gouvernementaux et les organismes communautaires, multiplie les démarches et tend à compartimenter les problématiques (la santé mentale, le logement, l'emploi, etc.) alors que ces dernières s'influencent mutuellement (Robards et al., 2018; Brown et al. 2016). Ces enjeux d'accès se prolongent au moment de la transition entre les services jeunesse et adulte : par exemple, certains jeunes se retrouvent en situation d'itinérance à la fin de leur prise en charge avec les services de protection de la jeunesse (Gaetz et al., 2016). Les difficultés d'arrimage entre les services jeunesse et adulte peuvent ainsi entraîner une rupture dans la continuité des services. Du point de vue organisationnel, les délais d'attente, les heures d'ouverture restreintes et le manque de variété dans les services s'ajoutent également à ces barrières d'accès. En ce qui a trait au contexte dans lequel vivent les jeunes en situation d'itinérance, la maltraitance ou les relations familiales conflictuelles entraînent des difficultés à faire confiance à autrui, un défi majeur à surmonter pour l'engagement dans les services. Le manque de ressources matérielles et financières interfère enfin tant pour l'accès que pour l'engagement dans les services. Les démarches pour subvenir aux besoins de base et le cumul de besoins non comblés entraînent en effet une priorisation de ces derniers. À titre d'exemple, la recherche d'un hébergement et l'alimentation sont souvent priorisées par rapport à la santé mentale (Robards et al., 2018; Brown et al., 2016). Le tableau 1 résume ces barrières principales impliquées dans l'accès et l'engagement des jeunes en situation d'itinérance dans les services en santé mentale.

### Les conditions facilitant l'accès et l'engagement

Fort heureusement, certains contextes et interventions sont favorables à l'accès

**Tableau 1 : Les barrières liées à l'accès et à l'engagement**

	Barrières d'accès	Barrières liées à l'engagement
<b>Organisation du système de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'accessibilité des services</li> <li>• Rupture dans la continuité entre les services jeunesse et adulte</li> <li>• Fragmentation des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai long entre la demande et l'obtention du service</li> <li>• Gestion axée sur la performance</li> <li>• Services non adaptés aux jeunes en situation d'itinérance</li> </ul>
<b>Interactions avec les intervenants/professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discriminations perçues et réelles lors de la demande</li> <li>• Écart entre les attentes du jeune et le service offert</li> <li>• Évitement des professionnels en réaction à des expériences négatives du passé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitude des professionnels</li> <li>• Perceptions du jeune à l'égard des professionnels</li> <li>• Divergences entre le jeune et le professionnel concernant le suivi/traitement</li> <li>• Manque de formation des professionnels sur l'itinérance et les ressources du milieu</li> </ul>
<b>Réseau social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau social limité = identification du problème et recherche d'aide plus tardive</li> <li>• Perceptions négatives des proches à l'égard de la santé mentale et des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations familiales conflictuelles/maltraitance = difficultés à faire confiance à autrui</li> </ul>
<b>Ressources financières et matérielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de base priorisés par rapport à la recherche d'aide</li> <li>• Insuffisance des ressources matérielles permettant l'accès aux services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de base priorisés par rapport au suivi</li> <li>• Instabilité résidentielle = suivi irrégulier</li> </ul>

et à l'engagement des jeunes dans les services. Du point de vue organisationnel, la rapidité de réponse après une demande, les heures d'ouverture étendues, la possibilité de se présenter sans rendez-vous et la proximité du service sont favorables à un accès facilité aux services. Il en est de même pour les services dans la communauté et le fait d'avoir plusieurs services regroupés au même endroit. La transition entre les services jeunesse et adulte doit de plus être planifiée à l'avance et se faire graduellement. La collaboration entre les équipes jeunesse et adulte est d'ailleurs un facteur

bénéfique tant pour l'accès que pour l'engagement du jeune dans les services. Ceux offrant davantage d'options alternatives pour les traitements en santé mentale sont aussi favorables à l'engagement. Enfin, en termes de ressources matérielles et financières, il est pertinent d'agir sur les besoins de base non comblés afin de réduire les obstacles qui interfèrent avec le suivi dans les services en santé mentale. Le tableau 2 présente plus en détail ces conditions facilitant l'accès et l'engagement des jeunes en situation d'itinérance dans les services en santé mentale.

**Tableau 2 : Les conditions facilitant l'accès et l'engagement**

	Conditions facilitant l'accès	Conditions facilitant l'engagement
<b>Organisation du système de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapidité de la réponse après la demande et horaire élargi</li> <li>• Services dans la communauté</li> <li>• Plusieurs services au même endroit</li> <li>• Planification de la transition entre les services jeunesse et adulte plus à l'avance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre les services jeunesse et adulte et transfert du lien de confiance</li> <li>• Offre de services diversifiés</li> <li>• Vision holistique, à long terme et culturellement sensible</li> <li>• Lieux physiques sécurisants et conçus pour les jeunes</li> </ul>
<b>Interactions avec les professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts établis avec un professionnel avant que ne survienne une situation de crise</li> <li>• Réceptivité, écoute et non-jugement lors de la demande</li> <li>• Clarté et justesse des informations transmises sur les procédures d'accès aux services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps nécessaire à accorder au développement du lien de confiance</li> <li>• Attitude positive et sens de l'humour des professionnels</li> <li>• Interventions centrées sur les besoins, axées sur le bien-être, la qualité de vie, le soutien et les forces du jeune</li> </ul>
<b>Réseau social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement d'un proche</li> <li>• Pairs aidants : partage d'informations, accompagnement</li> <li>• Collaboration entre les milieux communautaire et institutionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des proches favorable au maintien du suivi</li> <li>• Collaboration avec les réseaux formels et informels du jeune</li> <li>• Pairs aidants : partage d'expériences et de l'espoir</li> </ul>
<b>Ressources financières et matérielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité de l'hébergement et satisfaction des besoins de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des obstacles qui interfère avec la régularité du suivi</li> </ul>

## Conclusion

Dans ce contexte, la transformation des services en santé mentale destinés aux jeunes est une préoccupation importante tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Ce projet doctoral souhaite contribuer au développement des connaissances en documentant la perspective des jeunes en situation d'itinérance et les défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils utilisent les services en santé mentale. Il vise aussi à proposer des pistes de solutions en lien avec les changements actuels afin de mettre en place un contexte favorable à leur accès et à leur engagement au sein de ces services.

## Références

Barker, B., Kerr, T., Nguyen, P., Wood, E. et DeBeck, K. (2015). Barriers to health and social services for street-involved youth in a Canadian setting. *Journal of public health policy*, 36 (3), 350-363.

Bright, F.A.S., Kayes, N.M., Worrall, L. et McPherson, K.M. (2015). A conceptual review of engagement in healthcare and rehabilitation. *Disability and Rehabilitation*, 37 (8), 643-654.

Brown, A., Rice, S.M., Rickwood, D.J. et Parker, A.G. (2016). Systematic review of barriers and facilitators to accessing and engaging with mental health care among at-risk young people. *Asia – Pacific Psychiatry*, 8 (1), 3-22.

Findlay, L.C. et Sunderland, A. (2014). *Soutien professionnel et informel en santé mentale déclaré par les Canadiens de 15 à 24 ans* (publication n° 82-003-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2014012/article/14126-fra.pdf?st=N7MfZnWB>

Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S. et Schwan, K. (2016). *Without a home: the national youth homelessness survey*. Canadian Observatory on Homelessness Press. <http://homelesshub.ca/sites/default/files/Wit houtAHome-final.pdf>

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (2013). *Cadre de mesure de la performance du système de santé canadien*. Institut canadien d'information sur la santé. [https://secure.cihi.ca/free\\_products/HSP\\_Framework\\_Technical\\_Report\\_FR.pdf](https://secure.cihi.ca/free_products/HSP_Framework_Technical_Report_FR.pdf)

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015: pour en savoir plus sur la santé des Québécois*. Institut de la statistique du Québec. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf>

Iyer, S.N., Shah, J., Boksa, P., Lal, S., Joobar, R., Andersson, N., ... et Malla, A.K. (2019). A minimum evaluation protocol and stepped-wedge cluster randomized trial of ACCESS Open Minds, a large Canadian youth mental health services transformation project. *BMC psychiatry*, 19 (1), 273-289.

Malla, A., Iyer, S., Shah, J., Joobar, R., Boksa, P., Lal, S., ... et ACCESS Open Minds youth mental health network. (2018). Canadian response to need for transformation of youth mental health services: ACCESS Open Minds (Esprits ouverts). *Early Intervention in Psychiatry*, 13 (3), 697-706.

Robards, F., Kang, M., Usherwood, T. et Sanci, L. (2018). How marginalized young people access, engage with, and navigate health-care systems in the digital age: systematic review. *Journal of Adolescent Health*, 62 (4), 365-381.

# Grandir avec une maladie chronique : passages de « jeune » à « adulte », la non-linéarité des parcours

**SONIA CHRISTOPHE**

Doctorante en sociologie et anthropologie  
Université de Bourgogne Franche-Comté

**LYDIE BICHET**

Doctorante en sociologie et anthropologie  
Université de Strasbourg  
Centre national de la recherche scientifique

La maladie chronique interroge tout particulièrement les passages d'âge, notamment lorsqu'elle se déclare pendant l'enfance comme c'est bien souvent le cas du diabète de type 1. S'inscrivant dans la durée, elle est « à la fois, et de manière répétée, rupture et continuité pour les acteurs et cela dans plusieurs « arènes » de la vie sociale » (Baszanger, 1986, p.10). La maladie accompagne l'individu tout au long de son parcours et participe à sa construction. C'est notamment le cas lors de moments denses de l'existence (Diasio et Vinel, 2017) tels que l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte, moments également souvent assimilés à des points critiques du parcours de soins. Cet article se propose, à partir des premiers résultats de la recherche PASMACH<sup>1</sup> et de nos recherches doctorales réceptives<sup>2</sup>, de rendre compte de l'expérience de ces jeunes malades chroniques et de l'enchevêtrement de leurs parcours de vie et parcours de soins.

Les principaux résultats présentés sont issus d'enquêtes ethnographiques réalisées sur près de trois années dans l'Est de la France et comprenant des observations dans trois hôpitaux en services pédiatriques et en médecine adultes (n = 60 consultations) ainsi que des entretiens semi-directifs conduits auprès de jeunes diabétiques âgés de 12 à 21 ans (n = 46), de leurs parents et proches (n = 17) et des divers professionnels de santé intervenant dans la prise en charge et le suivi du diabète : diabétologues, infirmières,

infirmières d'éducation thérapeutique, pédiatres, puéricultrices, diététiciennes, psychologues (n = 40). Ces entretiens ont tout particulièrement interrogé l'avancée en âge des jeunes (compris de l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte), les étapes reconnues comme importantes dans ce processus, l'acquisition d'une autonomie et les relations entre professionnels de santé et jeunes à divers moments de leurs parcours.

## Parcours de vie, parcours de soins

Nous considérons que l'entrée dans l'âge adulte, comme toute transition d'âge, correspond non pas à un événement marqué ou marquant, mais à un processus construit d'une constellation de « micropassages » (Diasio, 2014) : passages scolaires, majorité légale, accès à un logement, permis de conduire, ainsi qu'une multitude de « premières fois » (premières règles, premier voyage, etc.). À la fois corporels, intimes, personnels, familiaux et sociaux, ces micropassages rythment le parcours des jeunes et contribuent d'une manière ou d'une autre aux transformations dans le style de vie, à la demande d'une plus grande responsabilité de soi et au sentiment d'une plus grande maturité. C'est donc à partir d'éléments divers, parfois non congruents, qui tout à coup se relient, se répondent et font sens pour les jeunes (Diasio et Vinel, 2017), que se fabrique le « sentiment » de passer à un autre âge.

Les parcours de soins des jeunes atteints d'un diabète de type 1 – dont il s'agira particulièrement ici – semblent, quant à eux, relativement encadrés. Au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, une progression vers de plus en plus de participation et d'autonomie est attendue. Dans les discours des professionnels de santé participant au suivi de cette maladie infantile

se retrouvent bien souvent des notions empruntées aux théories du développement selon lesquelles « grandir » se scanderait en découpage d'âges, parfois strictement définis, avec l'idée qu'à un certain âge correspondent certaines possibilités physiques et cognitives, pensées cumulatives (Turmel, 2006, 2008). L'éducation thérapeutique<sup>3</sup> semble par exemple ne pas concerner les enfants, jugés « trop petits ». Les professionnels s'accordent également pour reconnaître les jeunes diabétiques comme étant sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à la transition en médecine adulte<sup>4</sup>. S'observe néanmoins, en consultation hospitalière pédiatrique, une évolution de la place et du statut accordé au jeune, bien souvent liée à l'âge et aux transitions scolaires. En effet, si la majorité civile est souvent citée comme importante, la démarche – progressive et linéaire – d'autonomisation commence dans la pratique en amont (dès l'entrée au collège<sup>5</sup>) et se concrétise dans d'autres manières d'appréhender le jeune : mise

« Au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, une progression vers de plus en plus de participation et d'autonomie est attendue. »

en place d'une relation dyadique professionnel/jeune en parlant plus directement avec celui-ci, proposition de voir le jeune seul en consultation,

passage du tutoiement au vouvoiement du jeune par certains professionnels. L'une des étapes matérialisant certainement le mieux la place plus importante reconnue au jeune diabétique dans sa trajectoire de maladie (Strauss et Corbin, 1988) est la transition du service pédiatrique au service adulte.

### Allers et retours

Néanmoins, de multiples allers et retours entre le monde de l'enfance, celui des « grands » et celui des adultes restent possibles (Diasio et Pardo, 2009). Tout comme le cheminement vers l'âge adulte, les parcours de soins des jeunes ne sont ni universels ni linéaires. Si les passages précédemment cités et leurs matérialisations institutionnelles et symboliques participent de la reconnaissance des jeunes diabétiques comme acteurs principaux et responsables de la gestion de leur

« La succession des apprentissages, telle que formalisée à travers l'éducation thérapeutique délivrée en service pédiatrique, ne correspond pas toujours à ce que les jeunes patients ont envie de faire ou à ce qu'ils se sentent aptes à faire. »

maladie, ils ne correspondent pas nécessairement à un changement notable de leurs pratiques. Ainsi, Marie (lycéenne<sup>5</sup>, 18 ans) qui est passée en médecine pour adulte depuis un an, laisse sa mère se charger de son injection du soir même si elle s'en occupe elle-même lorsqu'elle est chez son petit-ami. Aussi, les jeunes diabétiques peuvent-ils,

tout au long de leur parcours, négocier leur position de malade et les tâches en matière de soins qui leur reviennent lorsque cela ne correspond pas à leur rythme ou à leurs envies personnelles. Il arrive, par exemple, que certains jeunes prennent en charge une part importante de leur traitement, mais uniquement dans certains contextes ou à certains moments, et cherchent à d'autres à se mettre en retrait ou à se reposer à nouveau sur les parents. Les vacances scolaires, les activités entre amis ou les possibilités offertes par la famille peuvent ainsi être des moments de désinvestissement (Bichet, 2019), quand la responsabilité devient un poids dont ils souhaitent se débarrasser (Such et Walker, 2004). L'exemple de Stephen (lycéen, 18 ans) illustre bien cette idée : « Quand je suis ici [chez mes parents], inconsciemment je compte sur mes parents. Mais quand je suis tout seul et que je dois me débrouiller, j'y arrive très bien ». Ce désinvestissement dans la prise en charge des traitements médicaux se rend également visible lors de moments denses de l'existence, telle que l'entrée dans les études supérieures : « Je m'en occuperai après la première année », nous dit Marie (19 ans) qui vient d'entreprendre des études de santé.

### De possibles désynchronisations...

Il arrive que des non-congruences se fassent ressentir entre le rythme personnel des jeunes et celui mis en place par l'institution médicale. La succession des apprentissages, telle que formalisée à travers l'éducation thérapeutique délivrée en service pédiatrique, ne correspond pas toujours à ce que les jeunes patients ont envie de faire ou à ce qu'ils se sentent aptes à faire. Alors que certains jeunes ne se sentant pas prêts à réaliser les soins les plus invasifs y sont incités, d'autres, voulant gérer leur traitement eux-mêmes, voient leur autonomie temporisée par les professionnels de santé qui les jugent trop jeunes

ou pas assez matures. De telles désynchronisations s'observent également lors de la transition du service pédiatrique au service de médecine adulte. Malgré le passage en diabétologie adulte et l'attente, de la part des professionnels, d'une indépendance par rapport aux parents, nous avons pu observer que certains jeunes venaient toujours accompagnés de ces derniers et ne réalisaient pas seuls la totalité des tâches liées aux soins. Pour d'autres, un besoin d'indépendance peut être ressenti plus tôt et mettre à mal la place qui leur est donnée dans le service : « J'étais autonome depuis l'âge de mes 14 ans, j'étais mature quand même. Donc, je trouvais que la pédiatrie ne me correspondait plus du tout » (Samia, étudiante, 20 ans). Cette transition institutionnelle a néanmoins un impact en ce qu'elle permet au jeune, s'il en ressent le besoin, de légitimer sa place vis-à-vis de ses parents et des professionnels de santé, et aux parents de se retirer de façon légitime des tâches liées aux soins et au suivi de la pathologie.

### Conclusion

Ces possibilités d'allers et retours et les potentielles désynchronisations entre parcours de vie et parcours de soins se voient discutées au cas par cas entre le jeune, l'équipe médicale et, parfois (mais de moins en moins alors que le jeune grandit) les parents. Les parcours de ces jeunes diabétiques, comme ceux des jeunes de manière générale, sont donc divers. Ils résultent de négociations ayant cours entre expérience singulière et encadrement institutionnel, de multiples passages et expériences personnelles dans diverses sphères de la vie quotidienne, sociale, familiale, médicale, et liant intimement rapports à soi, aux autres et aux soins.

### Références

Baszanger, I. (1986). Les maladies chroniques et leur ordre négocié, *Revue française de sociologie*, 27 (1), 3-27.

Bichet, L. (2019). Rethinking agency through children's experience of chronic illness: When being an actor also means not participating, *Salute e Societa*, 3, 11-24.

Diasio, N. (2014). Repenser la construction des âges. La sortie de l'enfance au croisement de temporalités plurielles en France et en Italie, *Revue des Sciences Sociales*, 51, 16–25.

Diasio, N. et Pardo, V. (2009). Déconstruire la culture adolescente. Dans N. Diasio, J. Lioré, A. Hubert et V. Pardo (dir.), *Alimentations adolescentes en France* (p. 16-32). Paris : Les Cahiers de l'OCHA (Observatoire CNIEL des habitudes alimentaires).

Diasio, N. et Vinel, V. (dir.) (2017). *Corps et préadolescence, intime, privé, public*. Presses universitaires de Rennes.

Such, E. et Walker, R. (2004). Being responsible and responsible being: children's understanding of responsibility, *Children & Society*, 18, 231-242.

Strauss, A. L, et Corbin, J. M. (1988). *Unending work and care managing chronic illness at home*, San Francisco : Jossey-Bass.

Turmel, A. (2006). De la fatalité de penser la maturation au terme de développement. Esquisse d'une alternative. Dans Sirota, R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance* (p.63-73). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Turmel, A. (2008). *A historical sociology of childhood: developmental thinking, categorization and graphic visualization*. Cambridge : Cambridge University Press.

### Notes

<sup>1</sup> « Passage d'âges et maladies chroniques : les trajectoires de soins des 12-21 ans atteints de diabète de type 1 ou d'asthme », recherche en cours portée par Virginie Vinel (LaSA EA3189) et Nicoletta Diasio (UMR 7367 DynamE) et financée par l'IRESP et l'INSERM.

<sup>2</sup> Thèses de sociologie et d'anthropologie s'intéressant respectivement à l'expérience et aux compétences des enfants de 6 à 14 ans atteints d'un diabète de type 1 (Lydie Bichet, sous la direction de Nicoletta Diasio) et aux trajectoires de soins des jeunes adultes ayant entre 18 et 30 ans atteints de diabète de type 1 (Sonia Christophe, sous la direction de Virginie Vinel).

<sup>3</sup> L'éducation thérapeutique des patients vise à les aider à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (Rapport de l'OMS-Europe, publié en 1996, Therapeutic patient education – Continuing education programmes for health care providers in the field of chronic disease, traduit en français en 1998).

<sup>4</sup> La transition en médecine adulte a généralement lieu lors de l'entrée dans les études supérieures ou dans le monde professionnel, aux alentours de la majorité civile (parfois un peu avant ou un peu après).

<sup>5</sup> En France, le collège et le lycée font partie de l'enseignement secondaire. En comparaison avec le système scolaire québécois, le collège constitue l'équivalent des trois premières années du secondaire, alors que le lycée équivaut aux deux dernières années, soit la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> années, et au Cégep.



De gauche à droite : Émilie Proteau-Dupont, Sonia Christophe, Lydie Bichet, Émilie Karuna, Emmanuelle Bolduc, Julie Marguerite Deschênes, Antoine Sansonnens et Benjamin Weiss

Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 6 juin 2019, ENAP, Montréal

Photo : Johanna Cardona

# Les rapports à l'alcool des jeunes : une pluralité de pratiques et de sens

**ANTOINE SANSONNENS**

*Doctorant en travail social*

*Université de Fribourg*

*Université du Québec à Montréal*

Abus, prise de risque, intoxication ou encore alcool au volant, cette brève liste de qualificatifs ne semble plus étonner lorsqu'on évoque les jeunes et leurs rapports aux consommations alcoolisées en Suisse. En effet, associés à l'alcool, les jeunes sont presque systématiquement jugés et moralisés dans le sens commun : ils ne sauraient pas boire, ils boiraient trop ou encore feraient souvent des comas éthyliques (Le Garrec, 2011). Ce parti pris dépréciatif sur les modes d'alcoolisation taxés de typiquement « juvéniles » participe au façonnement d'une jeunesse formant une catégorie sociale homogène qui aurait un rapport univoque à l'alcool.

Par ailleurs, lorsqu'on poursuit la réflexion sur les jeunes et leurs modes d'alcoolisation, on constate que ce sujet est presque exclusivement abordé sous l'angle de la santé publique en Suisse (Sansonnens, 2016). En s'appuyant sur des enquêtes épidémiologiques (Delgrande Jordan et al., 2019), les organismes préventifs définissent leurs priorités et mettent en place leurs campagnes d'information et de sensibilisation. Si l'épidémiologie s'avère précieuse pour mesurer et décrire l'importance des associations entre des manières de boire et des catégories sociales, on peut interroger la pertinence d'une prévention se calquant sur le modèle de production de connaissances épidémiologiques lorsqu'elle s'adresse aux jeunes. S'inscrivant majoritairement dans une perspective médicale du sujet en énonçant des risques sanitaires et en utilisant des définitions standardisées de consommation d'alcool, la prévention semble oublier que les comportements

à risques des jeunes forment des produits sociaux inscrits dans des contextes, des systèmes de valeurs et des processus de significations (Freyssinet-Dominjon et Wagner, 2003; Peretti-Watel et Moatti, 2009).

« Ce parti pris dépréciatif sur les modes d'alcoolisation taxés de typiquement "juvéniles" participe au façonnement d'une jeunesse formant une catégorie sociale homogène qui aurait un rapport univoque à l'alcool. »

## Les déclinaisons et les contextes du « trop boire »

Afin de rendre compte le plus fidèlement possible des réalités des jeunes et de leurs rapports aux alcools, mobiliser la notion de « trop boire » comme substantif s'avère une stratégie légitime, car elle s'inscrit dans une appréhension qualitative et non standardisée de la consommation d'alcool (Sansonnens, 2017). De plus, au-delà du « trop » qui renvoie par définition à un excès, user du « boire » comme concept sociologique (Obadia, 2004) permet d'économiser la précision du nombre de verres et de saisir l'appréciation individuelle de ce que recouvre le « trop », les pratiques sociales associées et les sens donnés aux consommations.

Une étude compréhensive (Sansonnens, 2016) a donc été réalisée à partir d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs individuels menés auprès de

collégiennes et de collégiens, en voie d'étude gymnasiale (N = 10) et d'apprenties et apprentis, en voie d'études professionnelles (N = 10). Âgés de 15 à 18 ans, ces jeunes ont tous déclaré avoir au moins trop bu de l'alcool une fois dans leur vie avant l'entrevue. Autant de filles que de garçons ont été rencontrés dans des salles du Collège Saint-Michel à Fribourg, en Suisse.

Variables selon les séquences de soirées, deux types de qualifications du trop boire se dégagent des verbalisations des jeunes : le trop boire positif et le trop boire négatif. Le trop boire positif renvoie aux effets désinhibants, volontaires et expérimentés comme agréables procurés par la consommation d'alcool. Être stimulé, avoir la conscience modifiée ou oser aborder des inconnus forme autant de vécus verbalisés qualifiant ce versant du trop boire. Le trop boire négatif réfère quant à lui aux effets subis de l'ingestion d'alcool, expérimentés comme désagréables durant les soirées entre pairs : vomissements, agressivité, maux de tête, évanouissement ou somnolence. La frontière entre les deux conceptions reste cependant mince, car, selon les situations, le basculement d'un trop boire à l'autre peut subitement arriver.

Si schématiquement deux formes de trop boire sont définies par l'entremise d'indicateurs, de signes physiques, de limites sociales et de risques endogènes, trop boire s'actualisera de manière différenciée selon les contextes. À ce titre, la présence du groupe de pairs forme la condition fondamentale de ces modes d'alcoolisation. Cette dimension montre comment trop boire représente avant tout une pratique collective et pointe toute l'importance du caractère sociabilisant de l'alcool. Elle s'oppose au trop boire seul qui s'avère unanimement

interdit et sanctionné par les jeunes tant il convoque une image repoussoir de l'alcoolique négligé.

La notion d'ambiance, bonne ou mauvaise, explique et légitime souvent les manières de boire durant les soirées festives. Sitôt que l'ambiance d'une soirée sera perçue positivement, les jeunes seront plus enclins à consommer afin d'atteindre les effets positifs du trop boire, pour se laisser porter par le collectif et « se mettre en mode soirée », le but étant d'atteindre une forme d'harmonie entre ses sensations internes et l'atmosphère externe. Toutefois, l'ambiance peut évoluer et basculer de manière extrêmement rapide selon certains événements pouvant survenir durant la soirée tels qu'une bagarre, l'intoxication alcoolique d'un pair ou encore une intervention policière.

Des marqueurs temporels structurent également les manières de consommer. La semaine, rythmée par les cours, le travail et les différentes activités extrascolaires, reste principalement le temps du non-boire, consacré aux cours pour les collégiennes et collégiens, et au travail pour les apprenties et apprentis. Le temps du week-end, pour sa part, appartient plutôt au registre du temps suspendu, de l'instantanéité, véritable îlot de mise entre parenthèses des projets, des délais, de tout ce qui peut former les soucis du lendemain rompant ainsi avec le stress quotidien.

Un second ordonnancement temporel renvoie aux séquences spécifiques des soirées : l'apéro, la soirée et la rentrée. Agencée sur ces temporalités, une structuration des types d'alcool ingérés se dégage et sera adjointe à des lieux, des représentations et des symboliques. Plutôt réservé au cadre privé entre pairs où bières pour les garçons et boissons alcoolisées plus sucrées pour les filles sont consommées pour « se lancer », l'apéro forme une phase préparatoire à la soirée où les jeunes « se mettent

dedans » à la manière d'un échauffement sportif. Associé aux lieux publics festifs, le temps de la soirée correspond à un passage à des alcools plus forts et a pour fonction de « se lâcher », « d'effacer sa timidité » et se mettre en scène socialement. Si le trop boire positif sera plutôt recherché en fin d'apéro ou en début de soirée, en vue d'« être dedans » une fois arrivé à la soirée, le trop boire négatif surgit davantage en fin de soirée ou après le retour chez soi. L'atteinte des types de trop boire est donc indissociable des temporalités, des déroulements de soirée, des changements de lieux, du genre et des types d'alcools bus.

#### Expérimenter ses limites et oublier

Les rapports aux trop boire se construisent également par un processus de socialisation, assimilé au groupe de pairs et passant par des phases d'expérimentation, d'apprentissage et d'acquisition de connaissances sur les alcools consommés. L'expérimentation présentée comme une étape inévitable par les jeunes se trouve au cœur de la construction du rapport au trop boire dans ces âges de la vie comme si elle formait à la fois un droit et un passage en vue d'un statut à acquérir. Effectivement, après les premières initiations à l'alcool vécues dans le cadre familial, tous les jeunes ont révélé que l'apprentissage du boire passait par des expériences négatives vécues entre pairs afin de jauger leurs propres limites. Ces expérimentations jouent un rôle de construction identitaire des jeunes au sein de leurs groupes qui se valident entre eux en fonction de pratiques d'alcoolisation jugées acceptables, valorisantes ou intolérables.

Enfin, les jeunes assimileront les effets des consommations d'alcool à des sens actualisés ou réappropriés en fonction des finalités attendues et des scénarios imaginés des soirées (Le Garrec, 2002). S'amuser, rire, tuer l'ennui, être ailleurs

ou oublier, ces scènes festives du trop boire vont le plus souvent correspondre à des volontés de se dédoubler, de rechercher la cénesthésie et ne plus vraiment être soi-même (Nahoum-Grappe, 1991). Fortement variables, ces significations dépendent le plus souvent des attentes, des humeurs et des dispositions de chacun et modèlent ainsi les manières de boire.

« Les rapports aux trop boire se construisent également par un processus de socialisation, assimilé au groupe de pairs et passant par des phases d'expérimentation, d'apprentissage et d'acquisition de connaissances sur les alcools consommés. »

#### Conclusion

Le trop boire des jeunes apparaît comme une épreuve pour les experts tant il est pluriel, variable, situationnel, et donc impossible à standardiser. En outre, les risques préventifs interrogent, car les jeunes valorisent le trop boire positif et rejettent le trop boire négatif. Associés au registre négatif du trop boire, les risques sanitaires communiqués n'atteignent ainsi pas les jeunes et la prévention semble manquer son public cible. Dès lors, au regard de ces constats, restituer la pluralité des pratiques et des sens que les jeunes attribuent à leurs modes d'alcoolisation ne s'avère-t-il pas essentiel afin d'offrir des pistes de réorientation pour la médiation préventive ?

## Références

Delgrande Jordan, M., Schneider, E., Eichenberger, Y. et Kreuschmann, A. (2019). *La consommation de substances psychoactives des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2018 et évolutions depuis 1986. Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (N° 100)*. Lausanne: Addiction Suisse.

Freyssinet-Dominjon, J. et Wagner, A.-C. (2003). *L'alcool en fête. Manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Le Garrec, S. (2002). *Ces ados qui en prennent. Sociologie des consommations toxiques adolescentes*. Toulouse : Éditions Presses du Mirail.

Le Garrec, S. (2011). Le temps des consommations comme oubli du présent, *Psychotropes*, 17, 19-38.

Nahoum-Grappe, V. (1991). *La culture de l'ivresse, essai de phénoménologie historique*. Paris : Éditions Quai Voltaire.

Obadia, L. (2004). Le « boire ». Une anthropologie en quête d'objet, un objet en quête d'anthropologie, *Socio-anthropologie*, <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/421>

Peretti-Watel, P. et Moatti, J.-P. (2009). *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*. Paris : Éditions du Seuil.

Sansonens, A. (2016). *Pratiques et représentations du « trop boire » des jeunes à l'épreuve du discours expert* (Mémoire de maîtrise). Université de Fribourg, Fribourg.

Sansonens, A. (2017). Le « trop boire » des jeunes à l'épreuve du discours expert, *Revue Économique et Sociale*, 75, 95-102.

# Art et santé mentale : l'expérience de l'Espace Jeunes ACCESS Esprits ouverts Parc-Extension

## EMMANUELLE BOLDOC

Coordonnatrice

ACCESS EO Parc-Extension

## ÉMILIE KARUNA

Artiste-intervenante

ACCESS EO Parc-Extension

## YANN ZOLDAN

Clinicien

ACCESS EO Parc-Extension

## CÉCILE ROUSSEAU

Professeure titulaire

Division de psychiatrie sociale et culturelle,

Université McGill

La jeunesse, période de transformation et de créativité, a souvent été construite socialement et politiquement comme une contreculture à contrôler (Lesko, 2012) et les services médico-judiciaires (Foucault, 1996) ont participé à cette fonction de contrôle social. Cela a pu contribuer en partie à la distanciation des jeunes des services, perçus comme étant en faveur d'une société qu'ils questionnent et pathologisent leur sentiment de révolte. Par ailleurs, la jeunesse, fortement structurée par les institutions de l'éducation, a été objet de toute sorte d'activités afin de réguler corps et esprits, faisant émerger ainsi des adultes censés s'intégrer et s'adapter à

la société. Ces mêmes institutions peuvent cependant parfois aussi induire des cycles d'échecs et susciter des sentiments d'exclusion. En raison de ces enjeux, et plus particulièrement dans le domaine de la santé mentale, la jeunesse est en conséquence un moment déterminant pour identifier et intervenir, notamment pour les troubles psychotiques (Gillberg et al., 1993).

Pour moduler cette dynamique, le projet de recherche et d'intervention ACCESS Esprits ouverts (AEO) propose des alternatives<sup>1</sup>. AEO vise à offrir et à transformer les services pour les rendre plus inclusifs et adaptés aux jeunes (Malla et al., 2018). Le site AEO de Parc-Extension participe à ce projet dans des quartiers avec une grande diversité culturelle et sociale. Il s'agit d'un espace en santé mentale pour les jeunes qui conjugue ainsi plusieurs diversités : celles des diagnostics, des défis émotionnels, mais encore celles socioculturelles. Ainsi, les jeunes et leurs réalités amènent à transformer les soins et services pour les rendre plus adaptés à leurs besoins. AEO Parc-Extension propose donc diverses approches pour que cette jeunesse, parfois marquée par

de la discrimination intersectionnelle (p. ex., croisement du statut de jeune avec celui de personne racisée, de personne en situation de pauvreté, de personne peu scolarisée ou de personne éprouvant des défis en santé mentale), se sente acceptée socialement et non menacée. Dans cet Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension, les jeunes sont donc invités à découvrir des espaces de liberté tout en recevant des services adaptés.

Les activités artistiques décrites ci-après s'inscrivent dans le large mandat de l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension, plus communément appelé *drop-in*, qui vise à offrir aux jeunes un endroit pour apprendre à prendre soin de soi et où l'équipe les accompagne dans l'exploration d'eux-mêmes, de leur quotidien, de leurs relations sociales et de leur bien-être. Cet espace se veut un lieu d'intervention et de socialisation sécuritaire, chaleureux et inclusif. Les activités artistiques de l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension font partie de l'offre de services de l'équipe AEO Parc-Extension, incluant des soins cliniques pour les jeunes de 11 à 25 ans et pour leurs proches/familles. Il s'agit des

services d'accueil, d'évaluation des besoins, d'accompagnement et de soutien thérapeutique, selon les besoins.

Dans l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension, l'art est amené comme une invitation et possède une fonction contenante, tel qu'élaborée par Winnicott (1984) et Bion (2018) : cette fonction consiste à soutenir les jeunes et à leur proposer une protection symbolique pour les aider à se connecter à eux-mêmes et aux autres (Decoopman, 2010). La seule injonction est celle de *l'être ensemble* et aucune injonction à *faire* n'est présente. Contrairement à certains types de thérapies par les arts, celle-ci ne comporte aucune interprétation ni analyse des œuvres, car cela irait à l'encontre du processus de libre expression et d'exploration créative sur lequel repose l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension.

Des activités simples sont proposées et accompagnées par une artiste afin d'inclure tous les jeunes aux différentes capacités cognitives, motrices et relationnelles. On y explore différents médiums artistiques dont le collage, la photographie, le théâtre, le pastel et l'aquarelle. À titre d'exemple, ces activités peuvent être aussi variées que le dessin à l'aveugle, le collage à partir de papiers japonais ou de revues, une sortie dans le quartier avec un appareil simple Polaroid ou encore des jeux inspirés du théâtre et de la danse. Certains jeunes vont observer sans pour autant participer à l'activité elle-même, tandis que d'autres vont aller à la découverte des matériaux pour s'ancrer dans du réel. L'activité artistique peut être vécue comme une expérience intime et contemplative (aller à la rencontre de soi, explorer et construire son identité) ou alors comme une manière de créer et d'habiter un espace collectif (aller à la rencontre de l'autre, partager un vécu). Dans ce nouvel espace relationnel, les jeunes peuvent se livrer et l'artiste est



Exemples de créations artistiques réalisées à l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension

Photos : AEO Parc-Extension

présent comme une sorte de référence qui permet, avant tout, d'entendre les questions et de rassurer. Les jeunes évoquent alors ce qui les préoccupe : le passage à la vie adulte, les premières interrogations sur la sexualité, les débats de société. À l'Espace Jeunes ACCESS Parc-Extension, l'artiste est toujours accompagnée de cliniciens qui répondent aux demandes plus urgentes des jeunes et sont attentifs à leur état émotionnel.

### Conclusion

Cette approche par l'art offre aux jeunes une plus grande liberté. C'est donc une confiance qui est accordée à la jeunesse dans le domaine de la santé mentale et les retours sont encourageants de la part des jeunes et des cliniciens. Pour ces derniers, la présence d'art permet une porte d'entrée vers les services et aide à construire une alliance thérapeutique plurielle. Les jeunes apprennent ainsi par l'expérience à construire des liens dans un groupe, à développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes et à avoir du plaisir. Pour ces jeunes qui étaient parfois isolés et réticents à se retrouver dans des espaces collectifs, la possibilité de créer en présence des autres est à la fois une découverte et une réussite dans l'apprentissage, par le collectif, d'habilités sociales.

### Références

Bion, W. R. (2018). *Aux sources de l'expérience*. Paris : Presses universitaires de France.

Decoopman, F. (2010). *La fonction contenante: Les troubles de l'enveloppe psychique et la fonction contenante du thérapeute*. Gestalt, 1 (37), 140-153.

Foucault, M. (dir.). (1996). *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Un cas de parricide au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Gallimard.

Gillberg, I. C., Hellgren, L. et Gillberg, C. (1993). Psychotic disorders diagnosed in adolescence. Outcome at age 30 years. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 34 (7), 1173-1185.

Lesko, N. (2012). *Act your age ! A cultural construction of adolescence* (Second edition). Routledge : Taylor & Francis Group.

Malla, A., Shah, J., Iyer, S., Boksa, P., Joobar, R., Andersson, N., Lal, S. et Fuhrer, R. (2018). Youth mental health should be a top priority for health care in Canada. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 63 (4), 216-222.

Winnicott, D.W. (1984). *Through Pediatrics to Psychoanalysis*. London : Routledge.

### Notes

<sup>1</sup> ACCESS Esprits ouverts est un réseau pancanadien qui vise à transformer les services en santé mentale offerts aux jeunes de 11 à 25 ans et qui se déploie dans 14 sites au Canada, dont l'un d'eux est au CLSC de Parc-Extension (CIUSSS du Centre Ouest-de-l'île-de-Montréal). C'est un projet de recherche et d'intervention (2015-2020) financé par la Stratégie de recherche axée sur le patient des Instituts de recherche en santé du Canada et la Fondation Graham Boeckh.

# Le passage à l'âge adulte des jeunes qualifiés de contrevenants au Québec à l'épreuve des soutiens judiciaires : enjeux de prise en charge et points de vue juvéniles

**MARIE DUMOLLARD**

*Doctorante en administration publique  
École nationale d'administration publique  
Université de Rennes 1*

En 2018-2019, au Québec, 2 756 peines à effectuer dans la communauté ont été prononcées à l'encontre des jeunes suivis au titre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) – la loi fédérale qui régit la justice des mineurs depuis 2003 –, et 376 ont donné lieu à une mise sous garde, en milieu fermé (Gouvernement du Québec, 2019). Ces mesures sont mises en œuvre par des services du ministère de la Santé et des Services sociaux, communément appelés « Centre jeunesse », et visent la « réhabilitation » et la « réadaptation » des jeunes judiciairisés (Trépanier, 2004) tout en protégeant la société contre d'éventuels risques de récidive (Gouvernement du Québec, 2017 [2007]). Dans une perspective cognitivo-émotivo-comportementale (Le Blanc et Trudeau Le Blanc, 2014), l'objectif de cet idéal réhabilitatif est en effet de soutenir la transformation des comportements jugés « antisociaux » et l'insertion sociale de ces jeunes, en lien avec leur désistement du crime.

À l'aube de leur sortie du système de justice juvénile et de leur majorité, leur transition vers l'âge adulte se mêle à un double enjeu. D'une part, elle renvoie à l'injonction de répondre aux statuts sociaux associés à cet âge de la vie (Van de Velde, 2015) en termes, notamment, d'accès à l'emploi, au logement autonome et à la mise en couple (Galland, 2011 [1991]). D'autre part, elle exige la sortie de la délinquance. Cette dernière est socialement jugée inappropriée et incompatible avec l'âge adulte (Osgood, Foster et Courtney, 2010) et peut être favorisée par l'entrée en conformité avec

un certain nombre de statuts sociaux associés à cet âge de la vie (Gaïa, 2019; Shapland et Bottoms, 2011). Dans ce contexte, comment les jeunes appréhendent-ils cette étape de leur parcours sous l'influence des suivis judiciaires ? Cet article analyse les parcours juvéniles à l'aune de leur judiciarisation sous la LSJPA afin de comprendre comment cette dernière vient influencer leur transition vers la vie adulte. Il démontre les effets ambivalents de la régulation institutionnelle qui vient à la fois soutenir et contrôler le déroulé des parcours de ces jeunes en quête d'autonomie.

## Encadré 1. Méthodologie et enquêtés

Cet article se base sur le matériau récolté entre juillet 2018 et janvier 2019 dans le cadre d'une thèse de doctorat<sup>1</sup>. Au total, 16 récits de vie ont été recueillis auprès de 15 jeunes hommes et une jeune femme, âgés de 17 à 19 ans, suivis au titre de la LSJPA dans la communauté<sup>2</sup>.

## Être judiciarisé et devenir adulte

À l'instar des jeunes en situation de vulnérabilité, ceux dits contrevenants exposent des difficultés multiples lorsqu'ils parlent de leur transition vers l'âge adulte. Ces discours sont construits dans la continuité de longues trajectoires de placement dans le système sociojudiciaire, aussi bien au titre de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) que sous la LSJPA. Les jeunes dits contrevenants sont en effet nombreux à avoir été placés en protection de la jeunesse, en amont, de manière concomitante, ou en aval de leurs expériences de judiciarisation (Lafortune et al., 2015). Les récits sont alors

grandement marqués par les expériences d'enfermement dans des unités de placement en protection ou pénal – le fait de « zéro sortir » comme le déplore Melvin, mis sous garde à plusieurs reprises et suivi, lors de l'entrevue, en probation. Ces expériences coupent de l'extérieur et imposent des règles de vie millimétrées et encadrées. L'accès à la majorité civile sonne alors comme l'heure de passer à autre chose et de plonger dans « la vraie vie », les termes utilisés par Benjamin lorsqu'il évoque l'« après » Centre jeunesse qu'il fréquente depuis sa petite enfance. Dans ce contexte, lorsque ces jeunes sont suivis en milieu ouvert, devenir adulte renvoie à une double responsabilisation. D'une part, il s'agit pour eux d'assumer toute une série de responsabilités (payer ses factures, prendre et aller à leurs rendez-vous, travailler). D'autre part, ils doivent répondre de leurs comportements et de leurs éventuels actes criminels. « Faire ses affaires » (c'est-à-dire étudier ou travailler, ne plus traîner dehors, etc.), comme les jeunes rencontrés se répètent à le dire, devient le moyen de se responsabiliser dans ces deux dimensions. Pour ce faire, aspirer à

« À l'instar des jeunes en situation de vulnérabilité, ceux dits contrevenants exposent des difficultés multiples lorsqu'ils parlent de leur transition vers l'âge adulte. »

une vie conforme aux normes sociales – avoir une famille, occuper un emploi, avoir de l'argent – participe à soutenir le

processus de transition vers l'âge adulte en parallèle de la sortie de la criminalité.

Or, les récits révèlent des difficultés plurielles, cumulées en matière de formation, d'insertion professionnelle ou encore d'accès au logement. Dans le premier cas, les difficultés et le décrochage scolaires aboutissent à l'absence d'un projet de formation. L'emploi devient alors le moyen d'échapper à l'école, mais les postes occupés, précaires, peu qualifiés et instables, fragilisent la trajectoire professionnelle. Enfin, l'instabilité

« Le cadre des suivis participe cependant à la mise en place d'un système d'encadrement et de contrôle qui risque parfois d'annihiler ces effets jugés plutôt positivement par les jeunes. »

résidentielle vécue pendant les placements induit la présence, à leur issue, de milieux de vie plus ou moins soutenant en fonction de l'absence d'un réseau familial ou de la précarité de ces liens. Endosser les rôles sociaux associés à l'âge adulte, propices à un éloignement de la délinquance, s'avère alors d'autant plus complexe.

### Des suivis sociojudiciaires soutenant ou contraignants?

La transition vers l'âge adulte se déroule alors que les jeunes sont suivis par une pluralité d'intervenants sociojudiciaires des Centres jeunesse. À l'image de toute action publique déployée en direction des jeunes (Williamson, 2006), les

modalités de prise en charge auxquelles ils se soustraient, souvent depuis plusieurs années, ne sont pas neutres sur leur parcours, comme en témoignent les effets ambivalents rapportés dans les récits. Les interventions supportent, d'une part, le processus de transition en apportant un soutien dans le parcours scolaire (aller à l'école lors des placements en unité, dans lesquels certains considèrent n'avoir rien d'autre à faire) ou la recherche d'emploi (se rendre dans un organisme en employabilité pour, à terme, trouver un emploi). Elles contribuent, d'autre part, à l'acquisition de compétences utiles à l'autonomisation (gérer son budget, faire son épicerie) et la responsabilisation comportementale (ne plus commettre d'actes « antisociaux », respecter ses objectifs d'intervention).

Le cadre des suivis participe cependant à la mise en place d'un système d'encadrement et de contrôle qui risque parfois d'annihiler ces effets jugés plutôt positivement par les jeunes. À cet égard, les récits sont parsemés d'expériences plus négatives qui amènent certains jeunes à considérer que les suivis ont servi à peu de choses, sinon « à rien ». De telles situations semblent liées au fait que les divers placements vécus, en protection ou au pénal, constituent une parenthèse qui ralentit, notamment en termes de formation ou d'insertion professionnelle (une arrestation ou un placement en protection vient rompre la scolarité ou l'emploi occupé). Miguel, sous protection depuis le début de l'adolescence et plusieurs fois mis sous garde, déplore ainsi qu'à la veille de ses 18 ans, il n'a « rien fait dans [s]a vie, même pas fini [s]on secondaire [...], même pas de travail ». Ces coupures rendent les jeunes d'autant plus vulnérables qu'il est attendu d'eux qu'ils s'insèrent par l'emploi ou la formation. Ils risquent en effet un retour entre les murs des unités de placement pénal s'ils ne respectent pas les conditions associées à leur peine, notamment celle d'être en formation, en

activité ou en recherche d'emploi. La constante menace d'une nouvelle sanction judiciaire, ainsi que le fait de devoir sans cesse rendre des comptes sur leurs activités, leurs comportements (gérer sa colère et ses attitudes « antisociales »), leurs déplacements (interdiction de se rendre dans certains quartiers) ou encore leurs relations (avoir des pairs jugés non délinquants) participent finalement à une forme d'injonction contradictoire : ils doivent faire preuve d'une plus grande responsabilité et d'autonomie alors que les interventions sociojudiciaires contrôlent et encadrent leur parcours. Comme le résume Nassim, en probation lors de l'entretien après plusieurs mises sous garde, « je collabore, mais je suis obligé », interrogeant alors la nature même de la transformation de leurs comportements et de leurs « réadaptation » et « réhabilitation ».

### Conclusion

Les suivis sociojudiciaires tels que présentés dans les récits des jeunes dits contrevenants renvoient finalement au rapport ambivalent de la justice des mineurs québécois entre soutien et contrôle (Sallée, 2018). Ce caractère hybride des suivis ainsi que les expériences de placement continues entre la protection de la jeunesse et la LSJPA viennent parfois placer ce public devant des injonctions contradictoires, alors que la transition vers l'âge adulte représente un processus charnière pour engager celui du désistement du crime (Sampson et Laub, 2005).

### Références

Gaïa, A. (2019). L'art de la « débrouille » : des sorties de délinquance juvénile par intermittence. Dans A. Gaïa, X. de Larminat et V. Benazeth (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ?* Genève : Médecine & Hygiène, p. 75-92.

Galland, O. (2011 [1991]). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Collin.

Gouvernement du Québec. (2017 [2007]). *L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Manuel de référence*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gouvernement du Québec. (2019). *40 ans d'expertise pour bâtir l'avenir. Bilan des Directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux 2019*. [http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss\\_lanaudiere/Documentation/Rapports/DPJ/2019/Bilan2019\\_VersionWEB.pdf](http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Rapports/DPJ/2019/Bilan2019_VersionWEB.pdf)

Lafortune D., Royer M.-N., Rossi C., Turcotte M.-E., Boivin R., Cousineau M.-M., Dionne J., Drapeau S., Guay J.-P., Fenchel F., Laurier C., Meilleur D. et Trépanier J. (2015). *La loi sur le système de justice pénale pour les adolescents sept ans plus tard : portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques*. FQRSC 2011-TA-144097.

Le Blanc, M. et Trudeau Le Blanc, P. (2014). *La réadaptation de l'adolescent antisocial. Un programme cognitivo-émotivo-comportemental*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Osgood, D. W., Foster, E. M. et Courtney, M. E. (2010). Vulnerable populations and the transition to adulthood. *Future of Children*, 20 (1), p. 209-229.

Sallée, N. (2018). Accompagner, surveiller, (ne pas) dénoncer. Les pratiques de gestion des manquements dans le suivi hors les murs de jeunes délinquants à Montréal. *Champ pénal/Penal field*, <https://journals.openedition.org/champpenal/9869>

Sampson, R. J. et Laub, J. H. (2005). A life-course view of the development of crime. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 602, p. 12-45.

Shapland, J. et Bottoms, A. (2011). Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment & Society*, 13 (3), p. 256-282.

Trépanier, J. (2004). What did Quebec not want? Opposition to the adoption of the Youth Criminal Justice Act in Quebec. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 46 (3), p. 273-299.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin.

Williamson, H. (2006). Évaluation internationale des politiques de jeunesse. *Agora débats/jeunesses*, p. 30-42.

## Notes

<sup>1</sup> Cette recherche a reçu le soutien financier de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD).

<sup>2</sup> Il s'agit de peines de probation ainsi que d'une période de suivi d'une peine de placement et surveillance. Les deux impliquent que les jeunes soient maintenus dans leur environnement, mais suivis dans un cadre pénal par un professionnel, le délégué jeunesse, qui est chargé d'accompagner leur projet d'insertion et de s'assurer qu'ils respectent toute une série de conditions plus ou moins restrictives selon leur profil et les délits commis. Tous les participants avaient préalablement participé à une enquête représentative longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (Conseil de recherches en sciences humaines [CRSH] 2014-2022, chercheur principal : Martin Goyette, ENAP, CREVAJ, Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec [CRJ]).



De gauche à droite : Marie-Michelle Pariseau, Marie Dumollard et Nicolas Brunier  
Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 7 juin 2019, ENAP, Montréal

Photo : Johanna Cardona

# Les mécanismes à l'œuvre dans les expériences des jeunes adultes ruraux de leur suivi en probation

**NICOLAS BRUNIER**

*Doctorant en sociologie  
Université de Montréal*

*Conservatoire National des Arts et Métiers*

Il est possible de percevoir la déviance criminelle comme un enjeu souvent urbain, autant dans les médias que dans la recherche. À l'inverse, les régions rurales semblent plutôt « tranquilles », avec des délits plus rares que dans les villes. Pourtant, au Québec, en 2015, quatre provinces à dominante rurale, dont la densité de population est inférieure à 400 personnes par kilomètre carré (Statistique Canada, 2012) enregistraient un taux d'infractions supérieur à la moyenne globale de la province de 3 320 crimes déclarés par la police pour 100 000 habitants. La région de la Côte-Nord se classait en tête, avec 4 622 délits, suivie par celles de l'Abitibi-Témiscamingue (4 015), de l'Outaouais (3 748) et de la Mauricie (3 442) (Ministère de la Sécurité publique, 2015).

Même si les réalités démographiques diffèrent d'une région à l'autre, la déviance criminelle « rurale » peut donc être assez répandue. En milieu rural, de nombreuses personnes, dont de jeunes adultes, sont ainsi condamnées à des peines criminelles et alors suivies en justice. Parmi ces suivis, certains jeunes adultes sont condamnés à une ordonnance de probation. Pour la définir, cette ordonnance est une sanction criminelle d'une durée maximum de trois ans qui consiste en la surveillance et la réhabilitation de personne hors d'un milieu d'enfermement. Cette sanction, dite « dans la communauté », est souvent moins visible que les peines de prison relatées dans les médias ou dans la recherche (Bellebna, de Larminat et Dubourg, 2014). Il en est de même pour les jeunes judiciairisés en milieu rural

dont la visibilité est également réduite, tant dans les médias nationaux que dans les recherches scientifiques. Au vu de ces éléments, comment se construisent les parcours de justice des jeunes adultes suivis en probation provenant d'espaces ruraux ? Comment les mécanismes politiques, économiques, judiciaires et communautaires peuvent-ils influencer les expériences de cette jeunesse ? Par le biais d'une recension des écrits, nous allons commencer à répondre à ces questions en réfléchissant aux relations entre espace rural et expériences des jeunes adultes en probation.

## Les reconfigurations du territoire et des appartenances de la jeunesse adulte

Tout d'abord, il est important d'évoquer les caractéristiques d'un territoire rural en constante évolution et qui représente un lieu d'appartenance pour cette jeunesse spécifique.

### a) Un territoire en évolution

Les expériences des jeunes adultes « judiciairisés » peuvent être analysées à l'aune de leur appartenance à l'espace rural, mais en prenant largement en considération les évolutions de ce territoire (Simard, 2019). En effet, la « métropolisation » (Simard, 2019), la fin d'une dichotomie entre milieu urbain et milieu rural et l'émergence de lieux entre ces deux entités (zones pavillonnaires, banlieues, etc.) (Simard, 2019) impliquent un rapport transformé au territoire. Il se caractérise par des formes de multiappartenances (Rieutort et Thomasson, 2015) pour les jeunes adultes sous main de justice.

Ce phénomène semble s'observer par leur mobilité. Manifestement, ces jeunes adultes sont toujours dans un « ici » (le milieu rural dans lequel ils

vivent) construit par un attachement (vécu ou subi) à leurs pairs, leurs familles et la justice. Mais ils s'ancrent également dans un « ailleurs » qui renvoie à un processus de distanciation, caractérisé par une fréquentation séquencée de l'espace entre rendez-vous de justice, passages à l'acte, désir de liberté et menace de sanctions qui pèsent sur leurs expériences (Rieutort et Thomasson, 2015).

« Les expériences des jeunes adultes "judicialisés" peuvent être analysées à l'aune de leur appartenance à l'espace rural, mais en prenant largement en considération les évolutions de ce territoire. »

### b) La jeunesse rurale, entre territorialité et territorialisation

Relativement à ce phénomène de multiappartenances, les jeunes adultes sont soumis à des contraintes liées à la « territorialisation », concept défini comme un ensemble de contrôles spatiaux mis en place par des pouvoirs ou des relations entre acteurs d'un milieu local (Giraut, 2008). Pour les personnes suivies par les services judiciaires, ces contrôles se développent dans le système de justice pénale, qui les oblige à l'immobilité. En effet, leurs peines les contraignent à rester sur un territoire restreint, notamment pour rencontrer leur agent de justice. En opposition, les jeunes adultes ruraux expriment des modes de « territorialité » différents. Cette notion renvoie à l'appropriation du

territoire par des acteurs (Giraut, 2008). Dans le cas des jeunes adultes ruraux suivis en justice, ils prennent en main leur milieu de vie grâce à des pratiques non normatives de l'espace. À titre d'exemple, ces jeunes adultes habitent souvent plusieurs résidences : le domicile familial, celui de leurs pairs, mais également des hébergements en institutions judiciaires (Guy, 2013).

« Les expériences de ceux suivis sous main de justice évoluent également en fonction de différents mécanismes territoriaux centralisés, périphériques ou localisés. »

#### Des mécanismes territoriaux dans les expériences de probation des jeunes adultes ruraux

Au-delà de ces transformations du territoire rural et des formes d'appartenance dont témoignent les jeunes adultes ruraux, les expériences de ceux suivis sous main de justice évoluent également en fonction de différents mécanismes territoriaux centralisés, périphériques ou localisés. Nous distinguons trois niveaux d'analyse liés à cet espace pouvant agir sur les expériences des jeunes adultes. Un premier niveau, plutôt centralisé, met l'accent sur des mécanismes politiques, économiques et de gestion. Un deuxième, plus périphérique, fait notamment appel aux pratiques des agents de probation, les professionnels de justice qui suivent les personnes judiciarisées. Enfin, un troisième niveau, défini comme local, s'intéresse aux actions des organismes communautaires présents sur le territoire rural.

##### a) Des mécanismes centralisés : politiques, économiques et gestionnaires

Les mécanismes centralisés s'observent au sein d'institutions qui « invisibilisent »

la « délinquance rurale », notamment par des interventions « urbano-centriques » (Bruneau et al., 2018). Effectivement, les politiques publiques déployées en milieu rural sont généralement la version transposée de programmes conçus et pensés pour la ville (Bruneau et al., 2018). Ce faisant, elles amènent à occulter la présence d'une jeunesse rurale dite « délinquante ».

Par ailleurs, les imaginaires collectifs perçoivent le monde rural comme un milieu pacifié et serein, dénué de toutes formes de déviances. Les jeunes adultes sous main de justice en contexte rural apparaissent donc invisibilisés en raison d'une morale spatiale « écosanitaire » (Parazelli, 2009) qui consiste à supprimer tout « irritant social » (Parazelli, 2009) du développement local.

Des mécanismes économiques et gestionnaires centralisés se construisent enfin lorsque les politiques publiques tendent vers une gestion qui cherche à diminuer les coûts de fonctionnement des services institutionnels, en l'occurrence ici, de justice. Cette gestion entre en contradiction avec une justice en milieu rural souvent associée à des frais plus élevés, dus à des populations dispersées sur le territoire, à l'absence de transports publics adéquats et à l'utilisation moins intensive des installations et bâtiments (Pugh, 2007).

##### b) Des mécanismes périphériques de probation

Des mécanismes périphériques orientent également les expériences des jeunes adultes sous main de justice en milieu rural. Ils s'appuient spécifiquement sur les interventions des services de probation. Les agents de probation développent en effet des pratiques de contrôle et d'accompagnement, basées sur une gestion des risques de récidive. L'utilisation d'outils actuariels, qui visent notamment à évaluer le risque de récidive des individus, permet d'ajuster le type de suivi pénal à ce niveau de

risque. Elle est représentative d'une justice nationale et centralisée, caractérisée par le diagnostic de la dangerosité des personnes dites « délinquantes » (Hannah Moffat, 2005). Cependant, aux vues de leur présence sur l'ensemble du territoire, les agents de probation interviennent en périphérie des politiques nationales. Ils sont en effet tributaires des politiques et organismes judiciaires centralisés, tout en étant aussi en lien avec les jeunes adultes dans leurs milieux locaux. Leurs interventions se situent alors au cœur des communautés, y compris dans les municipalités les moins habitées (Pugh, 2007). Dans ce contexte, les dispositifs de probation sont périphériques, car ils se situent entre les politiques provinciales et les interventions locales plus spécifiques au territoire.

##### c) Des mécanismes communautaires localisés

Enfin, les expériences des jeunes adultes sous main de justice en milieu rural sont liées à des mécanismes sociaux localisés, caractérisés par l'organisation des ressources dans les territoires ruraux (Gélineau et al., 2018). Ces ressources communautaires ont un rôle différent en milieu rural en comparaison du milieu urbain. Tout d'abord, certains villages ne se situent pas à proximité des ressources judiciaires et des organismes communautaires (Gélineau et al., 2018). En effet, les bureaux de probation et les ressources en santé mentale, notamment, ne sont pas aussi nombreux qu'en milieu urbain. Cet éloignement et cette rareté peuvent être une contrainte pour les jeunes adultes dans l'accès à leurs rendez-vous imposés par la justice. Par ailleurs, il semble se dessiner une tension plus importante entre réhabilitation et surveillance des jeunes adultes suivis en justice. En sociologie, le milieu rural se définit notamment comme un milieu d'interconnaissance caractérisé par un fort contrôle social (Rieutort et Thomasson, 2015). Au regard de cette définition, nous pouvons ainsi

affirmer que, d'une part les jeunes adultes ruraux suivis en probation semblent bénéficier d'un lien d'interconnaissance et de proximité qui structure leurs expériences rurales, d'autre part ils sont inclus dans une norme contraignante qui les empêche de s'émanciper.

## Conclusion

Pour conclure, face aux reconfigurations du territoire et au développement de multiappartenances de la jeunesse sous main de justice, des mécanismes centralisés, périphériques et localisés agissent sur leurs parcours. Qu'ils soient politiques, économiques, gestionnaires, probationnaires ou communautaires, ces mécanismes participent aux évolutions des expériences de probation des jeunes adultes. À partir de ces constats, il est nécessaire de réfléchir à la pertinence d'une intervention rurale spécifique des agents de probation. Face aux parcours d'une jeunesse singulière, les professionnels de la justice pourraient en

effet développer des outils adaptés aux jeunes adultes et à leurs réalités territoriales. Cette réflexion se veut le point de départ d'un projet de thèse sur les jeunes adultes « judiciairisés » en contexte rural. Dans ce cadre, plusieurs éléments méritent d'être étayés par des données empiriques, notamment en s'appuyant sur le point de vue des premiers concernés, les jeunes eux-mêmes.

## Références

Bellebna H., De Larminat X. et Dubourg E. (2014). Genèse et fondements d'un champ de recherche sur la probation en France. *Champ pénal/ Penal field*, XI.

Bruneau, I., Laferté, G., Mischi, J. et Renahy, N. (dir.) (2018). *Mondes ruraux et classes sociales*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Gélineau, L., Pagès, A., Desgagnés J.-Y., Gaudreau, L., Fréchette, A. et Morency-Carrier, M.-C. (2018). Pauvreté et intervention sociale en milieu rural. Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 30 (1).

Guy, F. (2013). J'habite... enfin..., je me comprends : l'appropriation territoriale des adolescents placés en question. *Enfances, Familles, Générations*, 19, 127-144.

Giraut, F. (2008). Conceptualiser le territoire. *Historiens et Géographes*, 403, 57-68.

Hannah-Moffat, K. (2005). Criminogenic need and the transformative risk subject: hybridizations of risk/need in penality. *Punishment and Society*, 7 (1), 29-51.

Ministère de la Sécurité publique (2015). *La criminalité au Québec en 2015 : principales tendances*. Gouvernement du Québec. [https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/filadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2016/criminalite\\_2015.pdf](https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/filadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2016/criminalite_2015.pdf)

Parazelli, M. (2009). Existe-t-il une « morale globale » de la régulation de la rue ? *Géographie et cultures*, 71, 91-110.

Pugh, R. (2007). Rurality and probation practice. *Probation Journal*, 54 (2), 142-156.

Rieutort, L. et Thomasson, C. (2015). Quels sentiments d'appartenance pour les jeunes ruraux : Réflexions à partir d'enquêtes dans les Combrailles auvergnates. *Pour*, 228 (4), 93-104.

# Les jeunes issus de la minorité anglophone du Bas-Saint-Laurent : représentations d'une communauté et sentiment d'appartenance

**EMANUELE LUCIA**

Professionnel de recherche  
Université du Québec à Rimouski

Contrairement à une précédente perspective, tant dans la recherche que dans la politique, qui abordait les Anglo-Québécois comme un groupe ethnique ou culturel associé au nationalisme canadien-anglais (Caldwell, 1994), les recherches contemporaines adoptent une vision et une approche plus « compréhensives » de la minorité anglophone (Magnan et Lamarre, 2013). Dans la recherche et dans la société, on parle plutôt de personnes d'expression anglaise que d'Anglo-Québécois. Cette communauté est même définie de

manière de plus en plus large et semble être plus souvent étudiée pour sa dimension identitaire ou subjective, et moins comme un simple phénomène démographique. Par ailleurs, le bilinguisme augmente au sein de la communauté anglophone au Québec depuis plusieurs décennies (Caldwell, 1994) et la génération anglophone plus jeune se définit par « un mélange identitaire (c'est-à-dire des cultures francophone et anglophone), une appartenance au territoire local et une affirmation identitaire prenant place dans le temps présent » (Magnan, 2008, p.83-84).

Le projet de recherche présenté dans ce texte s'inscrit dans cette perspective plus « compréhensive » de la minorité

anglophone au Québec. Il a été effectué en partenariat avec l'organisme *Heritage Lower Saint Lawrence* (HLSL), qui a comme mandat de représenter et d'offrir des services à la minorité d'expression anglaise du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre d'une maîtrise en Pratiques de recherche et action publique (PRAP) à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Un total de 15 entretiens a été mené avec des jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant vécu au moins un an au Bas-Saint-Laurent, et ayant été scolarisés en anglais pendant au moins un an ou ayant au moins un parent dont la langue maternelle est l'anglais. Nos résultats de recherche montrent que la jeune génération anglophone et

bilingue en contexte régional (re)produit une identité collective, et ainsi une communauté, à travers ses pratiques linguistiques et son sentiment d'appartenance. Nous présenterons d'abord le contexte historique, démographique et territorial de la minorité anglophone du Bas-Saint-Laurent, et ensuite nos résultats de recherche.

### Contexte historique, démographique et territorial du Bas-Saint-Laurent

Au Bas-Saint-Laurent, on peut retracer les débuts d'une présence anglophone au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée d'une quarantaine de familles écossaises dans la seigneurie de Mitis. Quelques décennies plus tard, des familles faisant partie de la bourgeoisie anglophone montréalaise de l'époque, charmées par la région, ont commencé à y passer leurs étés (Sharples Baldwin, 2012). Ainsi, le village de Metis Beach (aujourd'hui Métis-sur-Mer) est très rapidement devenu un lieu de villégiature où se côtoyaient, l'été, la bourgeoisie anglophone montréalaise et des familles plutôt paysannes d'origine écossaise qui, elles, habitaient le territoire à l'année longue.

Cette dynamique persiste encore aujourd'hui dans la municipalité de Métis-sur-Mer, mais dans une moindre mesure. Une forte proportion des maisons du village appartiennent à des familles anglophones qui n'y séjournent que l'été. On retrouve tout de même quelques descendants des familles écossaises venues au XIX<sup>e</sup> siècle dans la population permanente du village. Métis-sur-Mer est devenu le chef-lieu symbolique de la communauté d'expression anglaise de tout le Bas-Saint-Laurent, notamment à cause de la présence d'institutions comme *Metis Beach School*, la seule école anglophone du Bas-Saint-Laurent, et de l'organisme HLSL. Cependant, la communauté anglophone bas-laurentienne ne se limite plus à cette municipalité. On peut presque parler de deux communautés

anglophones dans la région aujourd'hui : une communauté de résidents d'été à Métis-sur-Mer et une communauté permanente, très fortement bilingue aujourd'hui, répartie sur l'ensemble du territoire bas-laurentien. Ces deux communautés entretiennent très peu de liens entre elles car, s'il y a encore des membres de la communauté anglophone permanente à Métis-sur-Mer aujourd'hui, la majorité est ailleurs et ne côtoie jamais la communauté d'été. C'est donc cette communauté permanente qui a fait l'objet de notre projet de recherche.

En 2016, la minorité anglophone (permanente) au Bas-Saint-Laurent s'élevait à 1 225 personnes réparties sur 22 185 km<sup>2</sup> dans huit municipalités régionales de comté (MRC) (Statistique Canada, 2017). Cette minorité représente 0,6 % de la population totale de la région, tandis que cette proportion s'élève à 13,7 % pour l'ensemble du Québec. On retrouve des proportions

« La dispersion et la faiblesse démographiques affectent le développement d'un sentiment de communauté plus large. L'appartenance à une communauté anglophone n'était pas nécessairement assurée chez les jeunes consultés, du fait d'une non-reconnaissance de l'existence même d'une communauté anglophone dans certains cas. »

légèrement plus élevées que la moyenne dans les MRC de La Mitis, où se trouve la municipalité de Métis-sur-Mer, et de Rimouski-Neigette (0,9 % et

0,8 % respectivement). Ce lien, pourtant important entre minorité linguistique et territoire, bien que très peu étudié dans des recherches antérieures, est important pour comprendre la reproduction, ou non, de la communauté en contexte régional.

### La minorité anglophone et les jeunes au Bas-Saint-Laurent

Nos résultats tendent à montrer, tout d'abord, qu'il ne semble pas y avoir de consensus auprès des jeunes sur l'existence et la définition même d'une communauté anglophone au Bas-Saint-Laurent. De façon générale, les jeunes reconnaissent la présence de personnes anglophones et bilingues sur le territoire bas-laurentien, comme eux-mêmes d'ailleurs, mais ils ne conçoivent pas nécessairement ces personnes comme faisant partie d'une « communauté » cohésive. Il s'agirait plutôt de concentrations d'anglophones ou bilingues à certains endroits ou autour de certaines institutions, qui agissent comme des nœuds relationnels. Par exemple, un de ces nœuds se trouve à l'école de langue anglaise, *Metis Beach School*, qui inclut les élèves et leurs familles habitant parfois jusqu'à 65 km de distance de l'école. Par contre, il existe aussi d'autres individus ou des familles anglophones ou bilingues qui ne sont pas liés à l'école anglophone et qui sont dispersés un peu partout sur le territoire bas-laurentien. La communauté anglophone du Bas-Saint-Laurent semble alors prendre la forme d'un réseau de plusieurs regroupements ou d'individus qui sont parfois seulement liés entre eux.

La dispersion et la faiblesse démographiques affectent le développement d'un sentiment de communauté plus large. L'appartenance à une communauté anglophone n'était pas nécessairement assurée chez les jeunes consultés, du fait d'une non-reconnaissance de l'existence même d'une communauté anglophone dans

certains cas. Par contre, l'appartenance à l'anglais, comme langue et moins comme fait culturel, ethnique ou territorial, était bien présente dans leur discours. Les jeunes consultés s'identifiaient davantage à partir de leurs pratiques linguistiques, c'est-à-dire comme bilingues, parfois bilingues plus francophones, d'autres fois bilingues plus anglophones. Ils sentaient qu'ils participaient parfois dans la minorité anglophone, mais d'autres fois dans la majorité francophone. Leur identité, qui se trouve alors à être plurielle, peut se comprendre comme une négociation entre leurs différentes appartenances, incarnée dans leurs actions quotidiennes. On peut penser à la minorité anglophone du Bas-Saint-Laurent comme un réseau d'individus anglophones ou bilingues, ayant des pratiques linguistiques et des identités communes. Peut-on alors parler de communauté ?

Duarte (2012) soutient que « les relations communautaires sont des relations de partage, mais ce partage doit être conçu au sens ambigu ou indéfinissable d'une division qui à la fois unit et sépare les existants, entendus en tant que singularités plurielles et irréductibles à quelque propriété commune » (p.27). Les relations communautaires sont ainsi fondées sur les « singularités plurielles » des individus, qui incorporent une multiplicité de modèles ou schèmes d'action différents et parfois contradictoires au cours de leur vie, et développent ainsi une appartenance plurielle. Bourhis et Landry (2012) soulignent l'importance de la « proximité socialisante » pour une vitalité communautaire forte. Cette proximité socialisante peut être physique, mais aussi symbolique. Cette notion fait référence à la possibilité des individus de pouvoir se reconnaître entre eux comme ayant quelque chose en commun, par exemple des pratiques linguistiques ou une identité, c'est-à-dire des « singularités plurielles » communes (Duarte, 2012), ce

qui contribue ensuite à la création d'une identité collective, et enfin renforce la vitalité d'une communauté linguistique.

### Conclusion

En somme, les jeunes anglophones et bilingues du Bas-Saint-Laurent (re)produisent une communauté sur l'ensemble du territoire bas-laurentien en raison de leur sentiment d'appartenance envers l'anglais et de leurs pratiques linguistiques au quotidien, qu'ils en soient conscients ou non. Les individus anglophones et bilingues sur le territoire sont ainsi liés entre eux par des singularités plurielles communes. Ces liens sont souvent latents, à cause notamment de la distance physique entre les individus, mais ils peuvent être activés à l'aide d'une proximité socialisante. Les institutions anglophones présentes sur le territoire, l'école *Metis Beach School* et l'organisme HLSL, qui sont des lieux de socialisation en anglais, jouent ainsi un rôle fondamental dans l'activation de ces liens latents en mettant les individus en contact, en créant une proximité socialisante, et en renforçant ainsi l'identité collective et la vitalité communautaire.

### Références

- Bourhis, R. et Landry, R. (2012). Vitalité communautaire, autonomie culturelle et bien-être des minorités linguistiques. Dans R. Bourhis *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec* (p.23-73). Ottawa : Patrimoine canadien.
- Caldwell, G. (1994). *La Question du Québec anglais*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Duarte, A. (2012). Pensée de la communauté et action politique : vers le concept de communautés plurielles, *Rue Descartes*, 4 (76), 20-41.
- Magnan, M.-O. (2008). Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel, *Recherches sociographiques*, 49 (1), 69-86.
- Magnan, M.-O. et Lamarre P. (2013). Être jeune et anglophone dans un Québec pluraliste, *Vivre ensemble*, 21 (71), 1-5.
- Sharples Baldwin, A. (2012). *Metis: wee Scotland of the Gaspé* (3<sup>e</sup> éd. révisée), Métis-sur-Mer : Heritage Lower Saint Lawrence.
- Statistique Canada. (2017). *Profil de recensement, Recensement de 2016* [ensemble de données]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>



De gauche à droite : Mona El Samaty et Emanuele Lucia  
Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 7 juin 2019, ENAP, Montréal  
Photo : Johanna Cardona

# Le sentiment d'appartenance chez les jeunes arabes issus de deuxième génération à Montréal

**MONA EL SAMATY**

Doctorante en éducation  
Université de Toronto

Au Canada, la diversité due à l'immigration a entraîné des changements dans la composition démographique, religieuse et linguistique du pays. Ces changements ont soulevé des questions sur l'identité et l'appartenance des immigrants, en particulier pour ceux issus de la deuxième génération, nés dans le pays d'accueil et dont l'un ou les deux parents sont nés à l'étranger.

Pour Kunst et Sam (2014), si les membres de la communauté d'accueil se montrent plus tolérants envers la première génération lorsqu'elle s'oriente dans sa nouvelle société, ils s'attendent à ce que la deuxième génération montre, quant à elle, de plus grands sentiments d'appartenance et d'intégration envers leur communauté. Le sentiment d'appartenance nationale ou culturelle entretenu par les jeunes de deuxième génération est associé à plusieurs éléments, comme l'attachement et la reconnaissance ressentis à l'égard d'un territoire ou d'une communauté. Il a déjà fait l'objet de plusieurs études pour les jeunes de deuxième génération (Tiflati, 2017; Forcier, 2014), mais a cependant été peu étudié pour les jeunes arabes, un groupe ethnique minoritaire au Québec (Eid, 2007; Gallant, 2008; Larouche, 2016). Cet article vise à présenter les contours empiriques d'un projet doctoral en cours traitant spécifiquement de cette question.

## Les défis rencontrés par les jeunes arabes de deuxième génération

Des études scientifiques tendent à démontrer que les jeunes arabes de deuxième génération, dans la plupart des cas, partagent des défis communs avec les jeunes en général tels que

l'exploration identitaire (Gallant 2008), et ils formeraient ainsi leur appartenance selon la façon dont ils s'identifient ou s'imaginent et également selon la manière dont ils pensent être perçus par les autres.

Dans le cas des jeunes de deuxième génération au Québec, ils négocient plusieurs appartenances au Canada, au Québec, et/ou au pays d'origine de leurs parents. Certaines études ont exploré ce sentiment d'appartenance provincial et national des jeunes arabes de la deuxième génération en particulier. Par exemple, dans une recherche sur l'appartenance de jeunes musulmans au Québec et au Canada, la plupart des participants étaient fiers d'être affiliés au Québec tout en se considérant d'abord comme Canadiens, et Québécois dans un second temps (Tiflati, 2017).

L'appartenance nationale des jeunes peut cependant être affectée par les expériences négatives qu'ils vivent dans la société d'accueil. Par exemple, leur identification au pays peut être remise en question malgré leur réussite dans le domaine de l'éducation et sur le marché du travail (Forcier, 2014). Les marqueurs de leur identité, tels que l'apparence, la langue, l'accent, l'ethnicité, les prénoms ou la religion, sont également utilisés pour attester qu'ils ne sont pas « d'ici » (Forcier, 2014). Les jeunes peuvent alors réagir à cette exclusion avec des solidarités ethniques plus marquées (Belabdi, 2010).

## Une recherche pour comprendre le sentiment d'appartenance des jeunes arabes de deuxième génération à Montréal

Dans ce contexte, ma recherche vise à examiner comment les jeunes arabes de deuxième génération à Montréal

comprennent et expriment leur sentiment d'appartenance. Il s'agit de comprendre sa nature hybride entre, d'une part, leurs appartenances territoriales, métropolitaine (à Montréal), provinciale (au Québec), nationale (au Canada), et, d'autre part, leur

« Dans le cas des jeunes de deuxième génération au Québec, ils négocient plusieurs appartenances au Canada, au Québec, et/ou au pays d'origine de leurs parents. »

appartenance sociale et culturelle à différentes communautés. Ce projet cherche également à explorer la manière dont ils se sentent perçus par la société majoritaire. Il s'avère pertinent de comprendre le sentiment d'appartenance des jeunes de deuxième génération lorsqu'on tente d'appréhender la façon dont les individus de minorités ethniques s'intègrent à leur société d'accueil.

Mon terrain de recherche s'est déroulé entre janvier et octobre 2019 à Montréal, métropole connue pour sa richesse linguistique et culturelle. Sa population, de plus de quatre millions d'habitants selon le recensement de 2016, accueille plus de 50 000 nouveaux immigrants chaque année. Il s'agit également de la ville au Canada où habite la plus grande population arabe et où l'arabe est la principale langue maternelle immigrante ainsi que la langue la plus souvent parlée à la maison (Statistique Canada, 2017). Les Arabes de première et de deuxième génération à Montréal sont d'ailleurs

principalement bilingues ou trilingues et parlent l'arabe, le français et l'anglais (Eid, 2007). En outre, une grande partie de la population arabe du Québec jouit d'un statut économique relativement élevé et d'un bon degré d'intégration linguistique, ce qui peut expliquer leur haut niveau de scolarité et leur accès important à l'enseignement supérieur (McAndrew et Bakhshaei, 2012).

### Le cadre théorique de la recherche : l'intersectionnalité

Le cadre théorique de la recherche s'appuie sur le concept d'« intersectionnalité » (Crenshaw, 1989), qui désigne les façons dont les catégories sociales (la race, la classe, le genre) s'influencent mutuellement pour créer des inégalités sociales. L'intersectionnalité offre un moyen de comprendre comment l'ensemble des oppressions simultanées fondées sur différentes caractéristiques individuelles (ex., être arabe, immigrant et jeune) produisent certaines inégalités économiques, sociales et politiques (sous forme de discrimination) dans la vie des immigrants, en fonction de leur situation géographique (Mirza, 2013). L'approche intersectionnelle permet donc de repérer les diverses catégories qui construisent le sentiment d'appartenance et de les interroger à partir des manifestations de pouvoir dans les interactions de la vie quotidienne.

« L'identité d'une personne ne correspond pas nécessairement à son sentiment d'appartenance. »

### La méthodologie

Dans le cadre de ce projet, j'ai recruté 14 jeunes arabes de deuxième génération vivant à Montréal, âgés de 19 à 30 ans. Leurs parents ont émigré au Québec à

partir de l'un des six principaux pays d'origine des immigrants arabes à Montréal : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Liban, l'Égypte et la Syrie (Statistique Canada, 2013). L'appel à participation a été affiché sur des pages de groupes Facebook relatives aux communautés arabes à Montréal. Les données ont été collectées à la suite de deux entretiens qualitatifs semi-structurés qui se sont déroulés principalement via la plate-forme de messagerie Skype, selon la langue de préférence des participants.

La première série d'entretiens était centrée sur des questions liées à l'auto-identification, l'identification par les autres, les attitudes et les pratiques linguistiques depuis l'enfance, la culture et la religion, l'appartenance à Montréal/Québec, l'appartenance nationale et ethnique et l'appartenance à différents groupes communautaires. La seconde série d'entretiens s'est tenue environ deux semaines après les premières rencontres. Elle comprenait principalement des questions sur de nouveaux thèmes ayant émergé lors des premières entrevues, notamment leurs expériences scolaires et leur participation dans la société. Les données ont été transcrites sous forme de verbatim, puis analysées par un codage thématique.

### Les premières pistes d'analyse

À l'issue d'une première analyse préliminaire, les résultats de l'étude montrent que l'identité d'une personne ne correspond pas nécessairement à son sentiment d'appartenance. Mentionnons au préalable qu'une forte majorité de participants s'identifient en premier lieu comme « canadiens ». Les autres s'identifient comme « québécois » ou « montréalais ». Toutefois, dans plusieurs cas, ces identifications sont plurielles, fluides et contextuelles. Plusieurs participants ont ainsi souligné un processus de racisation faisant en sorte qu'ils ne peuvent pas s'identifier comme « québécois » à cause

de leurs traits physiques. Par ailleurs, il semble que le sentiment d'appartenance le plus fort, pour la plupart des participants, est ressenti à l'égard de Montréal, et revêt même, pour plusieurs d'entre eux, un caractère multiple. Le discours des jeunes illustre alors la fluidité de leur rapport au sentiment d'appartenance territoriale et démontre la complexité de cette notion qui implique la traversée régulière de frontières culturelles et crée ainsi un combat intérieur entre leurs différentes appartenances.

En ce qui concerne leur vie quotidienne, plusieurs participants ont mentionné que les valeurs transmises par leurs familles entraînent en conflit avec celles perçues comme étant des valeurs « québécoises ». En outre, plusieurs participants ont déclaré ne pas toujours se sentir acceptés par la majorité francophone, même s'ils sont nés à Montréal et y ont vécu toute leur vie. Enfin, plusieurs percevaient une discrimination « subtile », en l'absence de preuves matérielles, sur le marché du travail.

### Conclusion

Si tous veulent être membres à part entière de la société montréalaise et contribuer à son épanouissement, cette intégration semble se faire difficilement pour plusieurs d'entre eux. En bref, le sentiment d'appartenance territoriale semble être le résultat d'un entrecroisement de divers facteurs provenant surtout de leur éducation familiale, ainsi que de leurs expériences de vie à Montréal.

### Références

Belabdi, M. (2010). *Communication interculturelle et processus d'intégration des nouveaux immigrants marocains au Québec*. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal.

Crenshaw, K. (1989). *Demarginalizing the intersection of race and sex*. Chicago, IL: University of Chicago Press.

Eid, P. (2007). *Being Arab: ethnic and religious identity building among second generation youth in Montreal*. Montreal: McGill-Queen's University Press.

Forcier, M. (2014). *Intégration socioéconomique et négociation des frontières ethniques: la relation entre déqualification, discrimination perçue et identification à la catégorie « Québécois » chez les immigrants maghrébins à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Gallant, N. (2008). Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération. *Canadian Ethnic Studies*, 40 (2), 35-60.

Kunst, J. R. et Sam, D. L. (2014). "It's on time that they assimilate" – Differential acculturation expectations towards first and second-generation immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 39, 188-195.

Larouche, É. (2016). *École, identification et négociation des frontières ethniques : Une étude de cas sur les jeunes de la 2e génération issue de l'immigration à Montréal*. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

McAndrew, M. et Bakhshaei, M. (2012). The difficult integration of Muslims into Québec since 9/11: international or local dynamics? *International Journal*, 67 (4), 931-949.

Mirza, H. S. (2013). "A second skin": embodied intersectionality, transnationalism and narratives of identity and belonging among Muslim women in Britain. *Women's Studies International Forum*, 36, 5-15.

Statistique Canada. (2013). *Immigration and ethnocultural diversity in Canada. National Household Survey, 2011* (publication n° 99-010-X2011001). <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-eng.cfm>

Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016. Montréal [Région métropolitaine de recensement], Québec et Canada*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=C MACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>

Tiflati, H. (2017). Muslim youth between Quebecness and Canadianness: religiosity, identity, citizenship, and belonging. *Canadian Ethnic Studies*, 49 (1), 1-17.

## Se connecter entre amis autour des séries de science-fiction : le rôle des sociabilités dans la construction du rapport au monde de jeunes adultes québécois

**KATHERINE LABRECQUE**

Doctorante en sociologie de la jeunesse et du numérique

Institut national de la recherche scientifique

Les discussions autour des séries telles que *Doctor Who*, *The Mandalorian*, *X-Files*, *Star Trek : Picard*, *Dark* ou *Westworld* prolifèrent dans les échanges entre jeunes adultes. Ces échanges peuvent occuper une place considérable dans leur quotidien et dans leur vie, contribuant du même fait à leur socialisation. Il est loin d'être banal de souhaiter étudier ce divertissement chez les jeunes, qui ne constitue justement pas seulement un simple loisir. Il peut être la base d'une relation sociale, un créateur d'amitiés, un rehausseur d'affinités sociales, un connecteur entre cercles d'amitié. Mais encore, ces sociabilités en personne et en ligne, dans lesquelles des valeurs se manifestent par différentes conduites et actions, permettent à l'individu de voir le

monde d'une certaine façon et de se construire comme un être singulier; ces sociabilités contribuent au processus de socialisation. S'effectuant tout le long de la vie, le processus de socialisation se manifeste dans diverses sphères de vie et se construit par l'intermédiaire de différents agents sociaux que l'on peut également nommer « Autruis » (Mead, 1963) ou « socialisateurs » (Qribi, 2010). Cette socialisation fait que nous nous sentons, nous pensons et nous agissons d'une façon singulière dans une société et une époque particulières; elle construit notre « rapport au monde ». Nous savons que la jeunesse est un moment fort de socialisation où le réseau de pairs joue un rôle central. Ce réseau de pairs peut être mobilisé autour de sphères de vie spécifiques, notamment celle du divertissement. Ce constat relatif à l'importance du réseau de pairs dans la socialisation et à la construction du rapport au monde des jeunes conduit à vouloir explorer une pratique culturelle

bien présente chez les jeunes, à savoir le visionnement de séries. Les lignes suivantes décrivent un projet doctoral en cours portant sur le rôle des sociabilités liées au visionnement de séries de genre science-fiction dans la construction du rapport au monde de jeunes adultes québécois.

Avec la multiplication et la facilité de l'accès aux contenus en ligne, le divertissement numérique est aujourd'hui largement intégré au quotidien de la plupart des jeunes adultes. Au Québec, 80 % des jeunes de 19 à 25 ans regardent du contenu en ligne et 68 % des jeunes disent visionner des séries en ligne (Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations [CEFRIO], 2017). De plus, le Web et sa diversité de sites, tout comme les services d'abonnement tels que Netflix, ont dramatiquement changé les modalités d'accès, non seulement aux séries elles-mêmes, mais aussi à leurs

autres admirateurs, grâce aux *fanbases* sur les forums et plateformes d'échange et de partage (Combes, 2014). Bien que le visionnement de séries soit en majeure partie individuel, la dimension relationnelle reste centrale, tant pour la sélection que pour l'appropriation des contenus (Thoër et al., 2016). Le réseau de pairs joue un rôle capital à plusieurs égards avant, pendant ou après le visionnement (Thoër et al., 2016), notamment dans les échanges, les recommandations, ainsi que le partage de l'anticipation et du plaisir lié à l'écoute de contenus entre pairs.

« Il n'existe pas de définition claire et satisfaisante du rapport au monde, ce que le présent projet doctoral tentera progressivement de spécifier. »

De plus, les individus peuvent établir non seulement une connexion verticale, à savoir une relation entre un spectateur et le contenu télévisuel et/ou ses personnages, mais également une connexion horizontale, soit celle qui lie entre elles des personnes qui s'intéressent à un même contenu (Russell et al., 2004). Le contenu visionné peut ainsi servir de « colle sociale » (Xu et Yan, 2011) entre les individus qui partagent un intérêt commun à son égard. Ces connexions se manifestent à travers diverses formes de sociabilités, en personne ou numériques, et permettent d'entretenir des relations, de consolider l'appartenance au groupe de pairs, de se définir soi-même (Balley, 2017) et, selon l'hypothèse faite ici, d'influencer la construction du rapport au monde.

La construction du rapport au monde est l'une des facettes les plus transversales de la transition à l'âge adulte. En effet, la sociologie de la jeunesse conçoit que, étant plus qu'une catégorie biologique, les jeunes se caractérisent d'abord par la succession de transitions qu'ils vivent (Molgat, 2013), que ce soit dans les domaines matériels (décohabitation, insertion en emploi, etc.) ou plus subjectifs (construction identitaire, socialisation à la citoyenneté, etc.), ces derniers pouvant être rassemblés sous la notion de « rapport au monde ». Il n'existe pas de définition claire et satisfaisante du rapport au monde, ce que le présent projet doctoral tentera progressivement de spécifier, à la lumière du matériel collecté. Afin d'en délimiter quelque peu les contours, la théorie générale de Berger et Luckmann (2018) de la construction sociale de la réalité apparaît utile dans la mesure où elle accorde une importance considérable au processus de socialisation, et ce, dans une perspective d'interactionnisme symbolique. Tenant compte de l'abstraction de ce concept et de l'évidente difficulté à interroger les participants sur celui-ci (*quel est ton rapport au monde ?*), le concept de valeur est pertinent pour explorer le rapport au monde des jeunes adultes (*qu'est-ce qui est important pour toi ? La famille, l'argent ? Qu'est-ce qui est important dans la société ?*). Les valeurs sont conçues ici « comme étant des principes généraux qui se trouvent au fondement des opinions, des pensées et des représentations. Elles orientent les actions et les comportements » (Royer, 2019, p.9).

Tout en s'appuyant sur les avancées récentes en sociologie de la jeunesse, ce projet les mobilise en parallèle des apports de la sociologie des usages (Mallein et Toussaint, 1994) pour appréhender les pratiques numériques des jeunes. Ce champ de recherche s'intéresse « à ce que les gens font effectivement avec des objets

techniques » (Proulx, 2015, p. 1), notamment la télévision, l'ordinateur ou le téléphone cellulaire. En ce qui concerne les séries, elles font l'objet de nombreux blogues, forums et autres espaces de partage, où se construisent des sociabilités « virtuelles » qui favorisent une appropriation collective des contenus disponibles, au-delà du réseau de pairs hors ligne classique. Ceci est tout particulièrement le cas de l'univers des séries de science-fiction. Ce type de séries, désormais accessible via plusieurs médias en ligne et hors-ligne, gagne en popularité chez les jeunes adultes du Québec (CEFRIQ, 2017). Ces constats montrent l'intérêt de se focaliser non pas sur le divertissement lui-même ou sur son impact sur la vie des jeunes adultes, mais plutôt d'explorer les sociabilités qui entourent le visionnement de séries – sociabilités qui ont grandement changé depuis l'avènement du numérique – et de prioriser la définition du concept de « rapport au monde » par l'intermédiaire des valeurs des jeunes.

Les approches ethnographiques sont particulièrement propices pour aborder ces questions. Ainsi, la recherche en cours mobilise trois principales sources de données : l'entretien non directif, l'observation en ligne des traces numériques des participants et l'observation participante en « temps réel ». Il s'agit ainsi de construire un portfolio individuel pour chacun des participants décrivant leurs pratiques de visionnement de séries et leurs relations sociales entretenues sur la base de ce visionnement. Cet exercice vise également à cerner leur réseau social (le réseau plus large et celui en lien avec le visionnement), leurs valeurs et, finalement, l'influence de leurs relations sociales liées au visionnement sur leurs valeurs et leur rapport au monde. Par ailleurs, se joindre à des groupes de pairs pour faire de l'observation participante lors d'activités de visionnement (par exemple, écouter un épisode d'une série lors d'une soirée) permet de documenter

en « temps réel » des pratiques de visionnement et des relations sociales associées à l'écoute de séries.

## Conclusion

À notre connaissance, il n'existe pas de travaux qui se concentrent sur le visionnement de séries précisément dans la perspective du processus de la socialisation et sous l'angle de la sociologie de la jeunesse. Ce projet mobilise un ensemble de concepts et d'approches du champ de la sociologie de la jeunesse et de la sociologie du numérique pour rendre compte du rôle des sociabilités en lien avec le visionnement de séries dans la construction du rapport au monde de jeunes adultes québécois. Cette étude a donc pour but de mettre en lumière le processus de socialisation des jeunes à un moment où le numérique transforme les aspects cruciaux, conduisant ainsi à éclairer plus largement le rapport à la société et au monde de la jeunesse actuelle.

## Références

Balleys, C. (2017). *Socialisation adolescente et usages du numérique*. Revue de littérature, Rapport d'étude de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), juin.

Berger, P.L. et Luckmann, T. (2018). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) (2017). *Visionnement connecté par les jeunes au Québec*. Enquête réalisée avec C. Thoër, F. Millerand et A. Coutant et trois partenaires : TéléQuébec, Radio-Canada et Vidéotron.

Combes, C. (2014). Les jeunes amateurs à l'assaut des séries : découverte et information à l'heure d'Internet. Dans J. Martin-Julier-Coste et J. Lachance (dir.), *Séries cultes et culte de la série chez les jeunes. Penser l'adolescence avec les séries télé* (p.177-192). Québec: Presses de l'Université Laval.

Mallein, P. et Toussaint, Y. (1994). L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages. *Technologies de l'information et société*, 6 (4), 315-335.

Mead, G. H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses universitaires de France.

Molgat, M. (2013). « Risques, soutiens et transitions. Vers un modèle pour les politiques jeunesse ? », Conférence prononcée dans le cycle de Séminaires de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) et de l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), avril.

Proulx, S. (2015). La sociologie des usages, et après? *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. <http://journals.openedition.org/rfsic/1230>

Qribi, A. (2005). Socialisation et identité: L'apport de G.H. Mead ou la conversation du « je » et du « moi ». *Empan*, 58 (2), 129-132.

Russell, C. A., Norman, A. T. et Heckler, S. E. (2004). People and « Their » Television Shows: an Overview of Television Connectedness. Dans L. J. Shrum (dir.), *The Psychology of Entertainment Media: Blurring the Lines Between Entertainment and Persuasion*. New York : Routledge.

Royer, C. (2019). L'engagement : lieu d'expression des valeurs chez les jeunes. *Revue Jeunes et Société*, 3 2, 7-20.

Thoër, C., Millerand, F., Vrignaud, C., Duque, N. et Gaudet, J. (2016). « Sur le Web, je regarde des vidéos, des séries et des émissions » : catégorisation et sélection des contenus de divertissement visionnés en ligne par les jeunes de 12 à 25 ans. *Communication Sociali : Journal of Media, Performing Arts and Cultural Studies* 2, 191-207.

Xu, H. et Yan, R.-N. (2011). Feeling connected via television viewing: exploring the scale and its correlates. » *Communication Studies*, 62 (2), 186-206.



De gauche à droite : Katherine Labrecque, Svava Bergmann, Kijâtai-Alexandra Veillette Cheezo, Xavier Rosalie et Rudy Humbert

Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 7 juin 2019, ENAP, Montréal

Photo : Johanna Cardona

# Le Groupe 5@7 : créons ensemble pour composer avec notre transition à l'âge adulte

**FANNY ROY**

Groupe 5@7  
Centre RBC

**SIMON LEDUC-THOUIN**

Centre RBC

**JULIE LANE**

Centre RBC

**MARJORIE DESORMEAUX-MOREAU**

Université de Sherbrooke

**MATHIEU DESCHAMPS**

**ALEXANDRE OUELLETTE**

**YANNICK BERNIER**

**CAMILLE PLOURDE**

**LOU-PHILIP BROUILLARD-LESSARD**

**MAGGIE LAVOIE**

**ISABELLE COURVAL**

**COREY HETHERINGTON**

**JONATHAN CARPENTIER**

**LUC BEAUREGARD**

**HABIB-LOUIS SIDIBÉ**

Groupe 5@7

Il existe à Sherbrooke le « Groupe 5@7 », un groupe de jeunes adultes qui se rencontrent tous les mardis, dès 17 h jusqu'à 19 h, afin de créer des liens et des projets pour mieux composer avec leur transition à l'âge adulte. Cet article décrit d'abord les enjeux de la transition à l'âge adulte. Il explique ensuite comment le Groupe a pris naissance et la manière dont les projets sont menés par les jeunes. Il vise enfin à décrire les perceptions des jeunes au regard du processus vécu, de l'expérience vécue et des retombées suscitées par les projets.

## Les enjeux de la transition à l'âge adulte

La période de transition de l'adolescence vers l'âge adulte (18 à 30 ans) est une période charnière marquée par l'acquisition de nouveaux rôles et responsabilités : l'autosuffisance financière, professionnelle, fonctionnelle, scolaire et sociale (Elder, 1980). Cette période renvoie à plusieurs transitions sur les plans sociaux, psychologiques,

« Plus on s'implique, plus on fait d'activités, on en vient à se mobiliser pour une juste cause. Ça crée une famille, un sentiment d'appartenance. On démontre nos forces et comprend nos faiblesses en même temps. Faire des rencontres, ça m'a aidé sur le plan spirituel, alors que j'arrivais dans un nouveau lieu où je ne connaissais personne. Je n'aurais jamais pensé ça. »

(Témoignage d'un jeune du groupe 5 @7)

économiques et biologiques : le départ du domicile familial, la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, la formation du couple, la parentalité, etc. (Furstenberg et al., 2005; Shanahan, 2000). De plus, elle se caractérise par le développement de trois types d'autonomie : financière, résidentielle et affective (Galland, 1996, 2000).

Au sein de la population québécoise âgée de 15 à 24 ans, 66 % estiment avoir une excellente ou très bonne capacité à faire face aux défis quotidiens de la vie et 51% estiment avoir une excellente ou très bonne capacité à faire face aux problèmes inattendus et difficiles (Statistique Canada, 2013). Néanmoins, pour de nombreux jeunes, cette période - empreinte de nombreuses épreuves émotionnelles et de choix difficiles à vivre - peut s'avérer plus ardue, et ce, surtout pour les jeunes issus d'une population plus vulnérable (Osgood et al., 2010).

De façon générale, on observe que les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreux à démontrer des signes de détresse psychologique que les autres groupes d'âge (Baraldi et al., 2015). Certaines caractéristiques démographiques rendant ces jeunes plus vulnérables contribueraient à faire augmenter cette tendance : absence de diplôme d'études

secondaires, absence d'emploi, le fait d'être une personne seule, d'être une personne à faible revenu et d'être une personne présentant un problème de santé physique chronique (Baraldi et al., 2015). Vivre en contexte de vulnérabilité implique également d'être confronté à de multiples défis de vie et d'avoir un accès limité à diverses ressources et occasions d'apprentissage (Shildrick et MacDonald, 2007). Ces jeunes sont également plus nombreux, en termes de proportion, à déclarer avoir eu des pensées suicidaires (5 % vs 3 %), avoir vécu un épisode dépressif (8 % vs 4 %) ou avoir vécu un trouble d'anxiété généralisée (4 % vs 2 %) (Baraldi et al., 2015).

## Les projets de transition à l'âge adulte du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destinés aux enfants, adolescents et aux jeunes adultes

Créé à l'automne 2016, le Centre RBC a comme mission de favoriser la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle ainsi que de mettre en commun les expertises de la communauté estrienne dans le but de répondre de façon la plus optimale possible aux besoins des adolescents et jeunes adultes présentant, ou à risque de présenter, des problématiques de santé mentale. Cette démarche a permis d'identifier les besoins spécifiques de ces jeunes ainsi que les cibles d'action à prioriser en considérant à la fois les

besoins identifiés, les écrits scientifiques actuels, les services déjà offerts en région et les ressources disponibles. Ces cibles d'action comportent, entre autres, le développement d'une programmation d'activités favorisant le regroupement de jeunes afin de soutenir et de renforcer leurs compétences personnelles. Cette programmation comprend la mise sur pied du Groupe 5@7.

Ce groupe, créé conjointement avec le Centre RBC, le Tremplin 16-30 et le Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke, vise à soutenir le développement d'un réseau social de soutien primaire, renforcer les habiletés d'autodétermination et développer des activités complémentaires à celles déjà offertes par le réseau. Au sein du groupe, les jeunes âgés de 16 à 30 ans sont accompagnés de deux intervenants et choisissent les projets qu'ils jugent les plus pertinents.

### Le processus de création d'un documentaire

Le Groupe 5@7 a d'abord manifesté le désir d'apprendre à produire un documentaire. Avec le soutien de professionnels, le documentaire « L'envol » a été produit par les jeunes. Cela met en mots et en images les défis

« Qu'est-ce que le Groupe 5@7 ? C'est un espace qui nous donne des moyens (les connaissances, les capacités, l'espace et le temps) pour nous permettre de nous autoréguler, de nous sentir en contrôle de nous-mêmes et de voir l'avenir et le présent avec enthousiasme. »

et les enjeux liés à la transition à l'âge adulte (Le Groupe 5@7, 2018).

Ce documentaire a suscité un engouement dans plusieurs milieux. Les jeunes ont été invités à le présenter à l'organisme Mon Shack, mes choix, mon avenir le 14 mars 2019, au Festival du cinéma du monde de Sherbrooke le 6 avril 2019, à l'événement « Mieux comprendre la diversité » le 13 avril 2019 et au Colloque interuniversitaire sur la jeunesse les 6 et 7 juin 2019. La visibilité du documentaire a contribué à ce que les jeunes du groupe soient invités à participer à l'événement ouvert de la campagne « Mouvement santé mentale Québec » à titre de bibliothèque vivante.

Ils ont ensuite manifesté le désir de produire un spectacle de diversité qui a eu lieu le 14 juin 2019 à la salle Le Tremplin à Sherbrooke. Environ 70 personnes se sont déplacées pour assister au spectacle intitulé *La science de la résilience*. À ce jour, les jeunes travaillent sur la création d'un recueil de textes collectif.

### Vision du Groupe par Fanny, l'apprentie en transition

Même si l'idée de faire un documentaire en groupe était, pour tous, un concept plutôt flou, dès les premiers instants, je me suis sentie comme sur le plateau de tournage d'un grand film. J'étais en charge de crier le « 3... 2... 1... ACTION ! ». Tout se mettait en place tout seul, les acteurs désignés jouaient le jeu, les caméramans capturaient les bons plans, tout roulait comme sur des roulettes, comme par magie. C'est également dans cet esprit que les choses se déroulent aux 5@7. Chaque jeune prend sa place naturellement. Nous avons la place pour créer le groupe, pour nous fixer nous-mêmes des buts. Au fond, c'est un espace pour être soi-même.

Qu'est-ce que le Groupe 5@7 ? C'est un espace qui nous donne des moyens (les connaissances, les capacités, l'espace et

le temps) pour nous permettre de nous autoréguler, de nous sentir en contrôle de nous-mêmes et voir l'avenir et le présent avec enthousiasme. Dans le Groupe 5@7, c'est nous qui choisissons ce qui se passe. Les intervenants nous guident au travers notre autonomisation, mais nous prenons action nous-mêmes.

Grâce au groupe, nous nous sommes sentis interpellés et écoutés par les adultes. Nous avons eu un beau retour du public lors de la diffusion du documentaire. Nous nous sommes sentis compétents, considérés, partie prenante d'un tout. Chaque personne, tout comme un morceau de casse-tête, prend toute sa valeur quand elle a trouvé sa place. Les autres membres du groupe partagent la même vision que moi. Voyez ce qu'ils en pensent :

- « Le projet documentaire est le projet où j'ai le plus appris à prendre ma place. J'étais fière de voir que je pouvais la prendre, m'exprimer. »
- « J'ai fait ça avec des gens que j'aimais, j'ai senti de l'affection de la part de tout le monde. C'était l'une des premières fois de ma vie. Je sentais que ça faisait une année entière que l'on se connaissait. »
- « Peu importe notre parcours, notre histoire, notre race, il y a un truc qui nous rejoint tous, c'est qu'on a un message à transmettre. »
- « Le fait que l'on se rencontre, c'est un lieu surnaturel où il y a de la joie, de la confiance, de l'amour, de l'amitié, c'est comme une famille. »
- « J'ai été au 5@7 pour augmenter mon cercle. Je n'avais rien à Sherbrooke. On est rendu une « gang » même en dehors du 5@7, une famille. »

Le Groupe 5@7, c'est tout ça... Et bien plus encore. C'est magique.

## Conclusion

En d'autres mots, il s'agit d'une initiative d'inclusion et d'engagement jeunesse. C'est un groupe de soutien qui nous permet de partager nos vécus de transition à l'âge adulte et les moyens utilisés pour mieux s'y adapter. Plus on se connaît, plus l'ambiance, l'atmosphère et la chimie se créent. Nous sommes capables d'intégrer les nouveaux qui s'ajoutent au Groupe plus facilement car nous sommes plus à l'aise d'expliquer ce que l'on fait ici. Qu'est-ce qu'on fait ici ? Nous sommes bien, tout simplement. Nous nous permettons d'être bien, tout le monde, tous ensemble, en même temps. C'est un groupe qui permet aux jeunes d'avoir le goût d'être en vie et de se sentir vivants.

## Références

Baraldi, R., Joubert, K. et Bordeleau, M. (2015). Portrait statistique de la santé mentale des Québécois. Résultats de l'Enquête sur la santé mentale dans les collectivités canadiennes. Santé mentale 2012. Québec : Institut de la statistique du Québec.

Elder Jr, G. H. (1980). Adolescence in historical perspective. Dans J. Adelson (dir.), *Handbook of adolescent psychology* (p.3-46). New York : John Wiley & Sons.

Furstenberg, F. F., Rumbaut, R. G. et Settersten, R. A. (2005). On the frontier of adulthood: Emerging themes and new directions. Dans R. A. Settersten, Jr., F. F. Furstenberg, Jr. et R. G. Rumbaut (dir.), *The John D. and Catherine T. MacArthur foundation series on mental health and development. Research network on transitions to adulthood and public policy. On the frontier of adulthood: Theory, research, and public policy* (p.3-25). Chicago, IL : University of Chicago Press.

Galland, O (1996). L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. *Sociologie et sociétés*, 28 (1), 37-46.

Le Groupe 5@7 (2018). *L'envol* [vidéo], Youtube. [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=2&v=5KwZJ-ZvHt0](https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=5KwZJ-ZvHt0).

Osgood, D. W., Foster, E. M. et Courtney, M. E. (2010). Vulnerable populations and the transition to adulthood. *The Future of Children*, 20 (1), 209-229.

Shanahan, M. J. (2000). Pathways to adulthood in changing societies: variability and mechanisms in life course perspective. *Annual Review of Sociology*, 26, 667-692.

Shildrick, T. et MacDonald, R. (2007). Biographies of exclusion: poor work and poor transitions. *International journal of lifelong education*, 26 (5), 589-604.

Sunderland, A. et Findlay, L. C. (2013). *Besoins perçus de soins de santé mentale au Canada : résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale, 2012* (publication n° 82-003-X) Statistiques Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2013009/article/11863-fra.pdf>



De gauche à droite : Simon Leduc-Thouin, Fanny Roy, Sonia Lombart, Benoît Bernier, Lídice Cuberlo Gonzalez, Camille Plourde, Maggie Lavoie et Lou-Philip Brouillard-Lessard  
Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ),  
6 juin 2019, ENAP, Montréal  
**Photo** : Johanna Cardona



Colloque interuniversitaire sur la jeunesse (CIJ), 7 juin 2019, ENAP, Montréal

Photo : Johanna Cardona



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE  
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC



***Ce bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société a été réalisé  
avec la collaboration de :***

*Comité organisateur du CIJ, évaluation des textes*

*Marjolaine Noël, mise en page*